

## IV. LE COLLOQUE

### IV. 1. RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE<sup>1</sup>

#### IV. 1. 1. LES OBJECTIFS DE L'ARRÊTÉ ROYAL

Intervention de la Ministre Marie ARENA, Ministre de la Fonction publique, de l'Intégration sociale, de la Politique des grandes Villes et de l'Égalité des Chances.

470 CPAS (soit 80 % des 589 CPAS belges) ont choisi de participer à la mesure permettant de financer des activités et des projets sociaux, culturels et sportifs en faveur des publics dont ils s'occupent. Un an après son entrée en vigueur, on peut vraiment parler de succès ! C'est pourquoi j'ai chargé l'ASBL Culture et Démocratie/Kunst en Democratie de procéder à une première évaluation..

Le thème de ce colloque sonne comme un enthousiasmant programme d'action ! Il élargit en effet considérablement la notion habituelle d'intégration sociale, la plaçant dans une nouvelle dimension.

Permettre aux personnes en difficulté de se nourrir, de se loger décentement, d'avoir accès au minimum de biens de consommation qu'impose la vie en société, de se former, d'obtenir un emploi, tout cela est au cœur de l'action des CPAS. Mais si cette aide « matérielle », directe ou indirecte, est une condition *sine qua non* de l'action sociale, on peut aller au-delà. Notre souci de l'émancipation intégrale des individus nous impose d'ouvrir de nouvelles perspectives et de développer des politiques innovantes en terme d'intégration sociale.

La quête de l'intégration sociale peut engranger davantage de résultats si l'on élargit son champ d'action. Il faut envisager d'autres mesures qui vont compléter et amplifier l'épanouissement personnel des personnes en difficulté. Ainsi, la participation sociale, culturelle et sportive est intrinsèquement porteuse d'intégration sociale. Elle constitue un vecteur essentiel de lutte contre l'exclusion.

A côté de ce rôle « utilitaire », il y a également une « plus-value » sociétale importante. Ainsi, une telle participation culturelle et sportive renforce la lutte pour une société plus juste et plus solidaire. Ce combat doit être livré à tous les niveaux ! Non seulement, il faut atteindre un partage équitable des richesses ou une sécurité d'existence pour chacun, mais il faut également un accès pour tous au savoir, à la culture, au sport, et même aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Convaincue, dès 2003, du bien-fondé de cette mesure avant de l'avoir évaluée, j'ai négocié son aspect structurel sur un plan budgétaire pour le budget 2004. Grâce à l'évaluation qui est en cours lors de ce colloque, nous aurons la matière pour préciser l'Arrêté Royal qui nous permettra de donner un cadre d'action plus claire. Le frein essentiel pour les CPAS était cette notion d'action « pilote », et non une approche structurelle par rapport à l'action.

---

<sup>1</sup> Colloque intitulé Participation culturelle et sportive - Moyen d'épanouissement social. Nouvel horizon pour les CPAS. Il qui a eu lieu le 27 avril dernier, au Plan K, à Bruxelles.

L'objectif du colloque consiste à mettre en valeur les nombreuses expériences et les nouvelles pratiques mises en oeuvre dans les CPAS en matière de participation culturelle et sportive. Le colloque ambitionne d'alimenter la réflexion et de permettre des échanges d'expériences constructifs sur ce thème.

Cette mesure complète un ensemble de mesures, qui dans une politique d'intégration sociale, visent à améliorer le bien-être des personnes les moins favorisées de notre société. Le Conseil des Ministres qui s'est tenu à Ostende, fin mars, illustre cette volonté. Des avancées majeures en matière d'intégration sociale y ont en effet été actées.

Ainsi, afin d'assurer un rattrapage par rapport à l'évolution des revenus globaux de la population, les allocations sociales minimales vont bénéficier d'une augmentation atteignant 4 % à l'horizon 2007. Au niveau du logement, les CPAS bénéficieront d'une subvention par garantie locative octroyée. La prime d'installation des sans abris sera étendue à un public plus large et des moyens considérables seront octroyés afin d'améliorer l'offre de logements. En matière d'accès à l'emploi, une aide financière va être accordée aux CPAS afin d'augmenter les opportunités d'engagement de leur public au sein du marché classique de l'emploi. Enfin, nous allons, au niveau fédéral, réaliser un plan de lutte contre la fracture numérique.

Notre but ultime, même s'il peut paraître utopique consiste à éradiquer l'exclusion. Mais parfois, n'avons-nous pas besoin d'utopie pour avancer ? Pour preuve que vous partagez avec moi cet objectif, je citerais ce témoignage d'un assistant social.

*« Je voulais m'occuper de ce subside pour changer un peu mon travail, sortir du cadre purement administratif et des allocations pour mettre la notion de plaisir en avant : je trouve cela important. Et puis les gens sont dans des choses pas marrantes du tout. Ils ne rigolent pas tous les jours : la maladie, la délinquance, les enfants, etc... des gens qui ne sont pas allés à l'école, vous voyez ? Moi j'ai envie de leur dire que la vie n'est pas un terrible fardeau et qu'il y a des choses quoi sont formidables et agréables à vivre. J'ai donc vu dans ce budget une belle opportunité qu'il ne fallait pas laisser passer. ».*

Merci pour ce travail que vous réalisez.

#### **IV. 1. 2. RESPECT : L'ART ET LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION – 25 ANS D'EXPÉRIENCE EN GRANDE-BRETAGNE**

##### Intervention de François MATARASSO, animateur culturel et consultant :

Pour parler d'art dans la lutte contre l'exclusion sociale, je commencerai par une brève introduction historique. Ensuite, je parlerai des modèles de pratique ainsi que des valeurs de base. Je finirai par quelques résultats ainsi qu'une base de politique.

Tout d'abord, une définition de la culture ! La culture est l'expression de nos valeurs. Elle est une voie pour développer, exprimer et partager nos croyances. L'art est une pratique culturelle marquée par son intensité et sa complexité intellectuelle, émotionnelle, physique et spirituelle. Il nous permet d'échanger avec les autres nos valeurs. L'art, c'est la vie ! Tout le monde est actif dans l'art et détient une expression artistique.

##### **UN PEU D'HISTOIRE**

En Angleterre, après 1850, les grandes galeries de l'époque Victorienne accueillent déjà une grande partie de la population (démarche d'intégration urbaine). Ensuite, dans les années

30, on assiste à une série d'initiatives privées (Le « Pilgrim Trust » et CEMA). C'est en 1945 qu'est créé l' « Arts Council » (équivalent du Ministère de la Culture) qui a comme point de départ un essor culturel plutôt que social. En 1965 – 1975, le « community arts » émerge. Ce dernier visait l'intégration des personnes qui ne participaient pas à l'offre culturelle existante et qui la critiquaient assez souvent. Aujourd'hui, nous avons des pratiques contemporaines diverses et très larges.

#### LES INITIATIVES PERMANENTES

Voici donc un aperçu de ce qui se passe en Angleterre actuellement. Il y a 4 formes d'organisations indépendantes qui existent grâce à des fonds de l'Etat, des municipalités, des services sociaux, culturels, ... qu'il faut distinguer :

1. Les projets de quartier, soit des projets établis sur un territoire défini impliquant ses habitants

The Public, par exemple, est un très grand projet à l'ouest de Birmingham qui implique presque 300.000 habitants. People Express, quant à lui, est géré par une très petite équipe (3 personnes) et est mené avec des groupes de mineurs dans le Nord de Birmingham.

2. Les projets spécialistes de pratique, soit des projets qui sont caractérisés par une discipline et une expertise particulière.

Par exemple, The Digital Guild est le nom d'une association qui travaille avec l'informatique et les nouvelles technologies de l'information. Folkworks est un projet qui se centre sur la musique traditionnelle.

3. Les projets travaillant avec des groupes particuliers

Shape London, par exemple, est un projet pour des personnes handicapées. Age Exchange est une organisation qui mène des actions (théâtre, travail sur la mémoire, etc.) auprès de personnes très âgées.

4. Les projets spécialistes de politique

Il y a un financement important qui émane, par exemple, des services de la santé ou de la justice pour mener des actions sur le terrain (dans les prisons, ...). Ces projets permettent aux politiques de développer les compétences de leurs services.

#### LES INITIATIVES TEMPORAIRES

Il faut distinguer 3 formes courantes :

1. L'artiste « en résidence »

L'année de l'artiste en 2000 consistait à placer un artiste dans une situation (école, hôpital, quartier, ...) pour mener un travail avec les personnes concernées par ce lieu.

2. Les programmes d'art public concerne toutes les possibilités d'insertion d'un travail artistique dans un environnement.

Dans le cadre de « The Angel of the North », Gateshead est un sculpteur qui a travaillé pendant plus d'un an avec les habitants de la Ville. Ce travail à long terme est essentiel et a joué dans la réception positive de l'œuvre.

3. Les programmes éducatifs des grandes institutions (opéras, musées, ...)

Ceux-ci ont une responsabilité vis à vis des personnes généralement exclues des lieux culturels, qui ne viennent pas spontanément à leurs spectacles.

Ces exemples donnent ainsi une idée de la diversité des projets qui existent en Angleterre.

#### QUELQUES VALEURS

La plupart des artistes et associations partagent cette idée que l'art existe pour tous. Nous pouvons faire ici un parallèle avec la parole. Tout le monde possède un langage et tout le monde peut être artiste, même si nous n'avons pas tous les mêmes talents. Ainsi, l'art existe pour tout le monde. La création est ouverte à tous.

Ensuite, une seconde valeur est que ceux qui prennent part doivent déterminer leurs propres buts et désirs. Les projets visent à établir des rapports égaux entre les participants.

Enfin, la participation active à la culture offre des conséquences positives.

#### LES RESULTATS INDIVIDUELS

D'après mes recherches, les résultats de la participation à un projet artistique sont :

- l'acquisition de nouvelles compétences et expériences. Par exemple, dans le cadre du projet « Use Ornaments », 80% des participants pensent avoir acquis de nouvelles compétences.
- la création de nouvelles amitiés. Par exemple, dans le cadre du projet « Use Ornaments », 90% des participants se sont fait de nouveaux amis.
- l'acquisition d'une plus grande confiance en soi. Par exemple, dans le cadre du projet « Use Ornaments », 84 % des participants se sont sentis d'avantage « capables d'agir ».

#### LES RESULTATS COMMUNAUTAIRES (OU LE RENFORCEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE)

Je parlerai, ici, de l'association Fèis Rois qui travaille dans le Nord Ouest de l'Ecosse. Depuis 20 ans, cette association travaille dans la musique traditionnelle et propose toutes sortes d'activités d'éveil, de découverte, de pratique auprès des publics plus jeunes, des populations immigrées, des touristes, ... Cette longue expérience leur a permis de renforcer leurs capacités d'auto-gestion et de gestion de fonds publics.

#### LES RESULTATS CULTURELS

Au début des années 90, l'Angleterre a vu naître une politique qui visait à faire sortir les personnes malades mentales des institutions et à les intégrer au sein de communautés. Un projet d'écriture et de photographie a ainsi été mené par des personnes malades de l'hôpital de Pastures avec deux artistes (Rosie Cullen et Ross Boyd). Deux volumes (« Looking Back » et « Looking For ») ont été créés ainsi qu'une exposition photographique.

Il est très important de présenter et faire circuler les créations issues de ces projets. La grande valeur de la culture est de permettre aux gens de réfléchir sur leur situation, de penser leur identité, de communiquer leurs pensées et visions du monde, de devenir acteurs de changement.

Il faut aussi reconnaître et évaluer les difficultés et problèmes rencontrés. Les bonnes pratiques, l'expérience, les connaissances et la volonté sont les moteurs de la réussite d'un projet. Dans le cadre du projet « Use Ornaments », 10% des participants avaient eu des problèmes. Ces difficultés sont diverses : manque de temps, d'écoute, tensions, etc.

## QUELQUES PRINCIPES

Je terminerai avec quelques principes proposés dans le cadre d'un travail initié par le Ministre de la Culture en Angleterre sur le rôle de l'art et du sport dans la lutte contre l'exclusion. Chaque situation est différente et personne ne peut jamais définir précisément comment se déroulera un projet. Cependant, d'après mon expérience, les projets qui se développent en fonction de ces principes ont plus de chance de réussir.

1. Valoriser la diversité
2. Assurer le contrôle local (et impliquer directement les participants dans un projet)
3. Soutenir le bénévole (important dans le développement de la vie associative)
4. Forger un partenariat équitable entre les sources culturelles et sociales
5. Établir des buts en commun, légitimes pour tous les acteurs
6. Réagir avec flexibilité
7. Assurer un développement durable
8. Rendre la qualité prioritaire
9. Renouer avec le quotidien

En guise de conclusion, je citerai simplement Richard Sennett « *L'autonomie consiste à accepter chez les autres ce que l'on ne comprend pas en eux. En ce faisant, le fait de leur autonomie est traité comme égale à la votre* ». (« Respect » 2003).

### *IV. 1. 3. DÉVELOPPER LES LIENS, AMÉLIORER L'ACCÈS. UNE EXPLORATION DE L'IMPACT SOCIAL DU SPORT*

John VINCKE, Professeur à l'Université de Gand – Département de sociologie.

Marc CLOES, Professeur à l'Université de Liège – Département des Activités physiques et sportives.

Les relations qu'entretiennent le sport et la société sont passionnantes, changeantes et difficiles à cerner de manière objective. Le sport fait mouvoir et s'émouvoir. Il a une dimension éthique et sociale. La Fondation Roi Baudouin s'est intéressée de près à ce phénomène. Cette approche s'est traduite par une série d'appels à projets, de publications, de rapports et de séminaires. La publication *Développer les liens, améliorer l'accès – Une exploration de l'impact social du sport* rédigée par les professeurs Marc Cloes et John Vincke, propose un compte rendu de cette exploration prospective.

Leur travail souligne l'énorme potentiel du sport par rapport à la cohésion sociale et ouvre aussi des perspectives concrètes. Ainsi, du côté francophone, le développement d'un site internet a été confié au Réseau Sport de Quartier. Il proposera des informations pratiques, des conseils, des projets fonctionnels, des liens pertinents, etc. La publication met en avant l'importance de créer des possibilités locales de sport et de loisirs sportifs. Elle plaide avec obstination en faveur d'une plus grande accessibilité des infrastructures sportives et propose de nombreux exemples de bonnes pratiques. La démarche n'est peut-être pas neuve, mais exige toujours la même persévérance.

Cette publication peut être téléchargée gratuitement à partir du site [www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be) de la Fondation Roi Baudouin.

#### IV. 1. 4. L'EXPÉRIENCE DE BANLIEUES D'EUROPE

Jean HURSTEL, Président du Réseau culturel européen *Banlieues d'Europe*.

Né en 1990 en Lorraine, le réseau *Banlieues d'Europe* s'est constitué autour d'acteurs culturels, d'artistes, de militants, de chercheurs, conscients de la nécessité de croiser leurs pratiques, d'échanger leurs informations, de sortir de l'isolement pour évaluer, repenser et faire valoir les projets d'action culturelle naissant dans les périphéries urbaines en Europe.

Installé à Strasbourg depuis 1996, le réseau compte à son actif l'organisation de six rencontres internationales, la participation à un nombre important de séminaires et de formations, la publication d'actes et d'ouvrages de référence sur les questions de la démocratisation culturelle. Par ailleurs, *Banlieues d'Europe* est aujourd'hui un véritable lieu de ressources de l'innovation culturelle et artistique en Europe. A ce titre, cette association capitalise les expériences et les projets naissant dans les périphéries urbaines, met en relation des artistes, répond à des propositions d'échanges à l'échelon européen, participe de l'évaluation des projets et de l'expertise des questions de la démocratisation de la culture et reste ouvert aux diverses demandes en provenance des artistes, des associations, des collectivités.

L'intervention de Jean Hurstel comporte 9 points :

1. Pour commencer, il faut définir la culture. Parmi 2325 définitions, je retiendrai celle de la culture comme patrimoine et création contemporaine et celle de la culture comme ensemble des représentations, valeurs, comportements d'un groupe social définis par le temps et l'espace. Le temps est celui des générations, d'une époque historique. L'espace est celui de la diversité culturelle urbaine.

2. Ensuite, qu'est-ce que la démocratie ? *Demos-kratos* est le pouvoir du peuple d'instituer ses propres lois. Une société qui s'auto institue et qui ne se réfère plus aux traditions, à la religion aux paroles des ancêtres. En ce sens, la démocratie est toujours en évolution. Nous avons toujours besoin d'instituer à nouveau la *libido formandi* Culture et démocratie. Il s'agit donc de lier l'imaginaire et le symbolique. Les forces de l'imagination donnent une pulsion pour inventer sans cesse de nouvelles formes et repères dans nos sociétés.

3. Qu'est-ce que l'exclusion ou la désaffiliation ? C'est un ensemble de positions sociales assez floues qui désignent un ensemble de populations encore plus flou. Qu'y a-t-il de commun entre le cadre au chômage, le SDF alcoolisé depuis 20 ans et le jeune immigré qui ne trouve pas de boulot ? Rien. Sinon l'avantage pas négligeable de faire peur et d'attirer l'attention des médias. Ceux qui travaillent, on les culpabilise en les traitant de nantis privilégiés. Les grèves dans le secteur privé en France ont été divisées par cinq, alors que celles du secteur public ont été multipliées par deux. On a voulu faire peur, créer de l'insécurité sociale.

4. Qu'est-ce qu'un travail culturel, qu'un travail social ? Le travailleur social traite, par exemple, l'accompagnement social du chômage et les déclassements sociaux dans la réalité des procédures d'aide sociale. Le travailleur culturel s'occupe lui de la dimension symbolique et imaginaire d'une population particulière. Par exemple : François Bon à Nancy travaille avec des SDF et a mené un projet avec un photographe. Il y a un accompagnement à la fois social et artistique de ce travail. Ils sont tous les deux liés. L'un s'occupe de la réalité et l'autre de l'expression d'une population et de l'image, à travers le photographie, que celle-ci a d'elle-même.

5. Qu'est-ce qu'un habitant, un cas social ? C'est avant tout un sujet. La culture est lien social, le sujet c'est celui qui parle à celui qui parle. La parole est première car chacun

d'entre nous est plongé dans le langage. Le langage c'est « le poumon du monde » chez les Dogons, la « Maison de l'Être » chez Heidegger. Nous sommes tous formés par la grande chaîne du langage, qui nous vient du passé et qui nous projette vers l'avenir. Romans familiaux, épopées collectives forment le tissu qui nous enveloppe et qu'en même temps nous tissons à nouveau. La parole permet l'expression artistique. Ainsi, j'ai mené à Strasbourg un travail sur les pères dans l'immigration. Actuellement, la coupure entre les générations est énorme. Les fils ne trouvent plus de rapport au père. Or, c'est le père qui introduit à la culture. Le travail mené permettrait de comprendre la problématique sociale et culturelle de ces quartiers.

6. Comment introduire le sujet à la culture ? Le sujet est déjà inclus dans un ensemble de représentations et de valeurs qui lui sont propres. Il préfère Star Academy à Arte. Pourquoi ? L'effort immense d'accès à la culture démocratisée a été un relatif échec. Seulement 10% de la population diplômée de l'université des classes moyennes y a accès. 90% en sont donc exclus de fait. Article 27 est le symptôme de cet échec. Le Théâtre Action qui a pour but de mobiliser les populations tend de jeter des ponts entre le travail social et culturel. Par exemple, nous avons travaillé à Strasbourg avec Armand Gatti et 80 jeunes « exclus ». Pendant un an, nous avons fait venir des universitaires, chercheurs et réfléchi ensemble, avec ces jeunes, aux questions scientifiques les plus contemporaines. Ce travail de réflexion était accompagné d'un travail théâtral à long terme qui a abouti à 4 jours de représentation. Pratiquement tous ces jeunes ont trouvé du travail depuis !

7. Relier l'expression populaire à la culture (patrimoine et création), c'est possible. Ainsi, Daniel Reuters, sculpteur, travaille avec des jeunes sortant de prison. Pendant 6 mois à un an, ils font de la sculpture. Leurs créations sont vendues et les bénéfices permettent d'assurer le fonctionnement de l'atelier.

8. L'unité de cette démarche, c'est le projet artistique mené avec des citoyens. Il s'agit donc de reprendre la parole et de constituer un forum citoyen, où les situations figées se remettent à bouger, où l'imagination, les forces créatrices reviennent au pouvoir et remettent en cause le pouvoir établi. Cela s'appelle la démocratie culturelle.

9. L'exclusion, la pauvreté, la précarité ont une cause. Ne s'occuper que des conséquences n'a pas de sens. L'enjeu, lui est politique. Imaginer des formes, c'est imaginer à nouveau le Monde où nous vivons.

Il faut dépasser ces vieux clivages entre social, socioculturel et artistique. De nouveaux partenariats doivent être créés. En Belgique, vous avez un réseau incroyable de centres culturels locaux. Ces derniers peuvent être des outils extraordinaires pour les CPAS. Ensemble, ils pourront travailler sur le terrain et inventer de nouvelles solidarités.

## **IV. 2. LES ATELIERS**

### *IV. 2. 1. WORKSHOPS (FLANDRE)*

#### WORKSHOPS 1. IMPORTANCE DE DISPOSER D'UNE ASSISE LOCALE

**Thème :**

Atelier sur l'importance des partenariats dans le cadre de l'utilisation du subside.

**Modérateurs/orateurs :**

Steven Slos : coordinateur de la politique culturelle, Bruges

Bart Hollevoet : CPAS de Bruges

Magali De Vijlder : CPAS de Renaix

**Contenu :**

La collaboration coûte de l'argent et les ressources nécessaires ne sont pas toujours disponibles. Une assise économique locale est donc nécessaire.

Faut-il, en cas d'élaboration d'un système de réductions au niveau local et avec divers partenaires, inclure des éléments purement commerciaux dans l'offre également ?

Le recours à des intermédiaires est complexifié par l'obligation de se limiter aux seuls usagers du CPAS, actuellement imposée par l'arrêté royal. Les gens renoncent à l'idée de faire l'objet d'une enquête financière. Le sujet reste controversé.

Comment faire coïncider au mieux la politique fédérale avec la politique régionale (et locale) flamande ?

La répartition en deux tranches complexifie le principe de l'élaboration d'initiatives par les organisations. Comment intégrer dans un projet l'indispensable notion de continuité, sans être certain de la continuité des moyens ?

Le défi consiste à persister à vouloir atteindre les personnes qui ne font pas encore usage de la mesure.

L'objectif est d'accroître la participation culturelle des groupes fragilisés. Il importe dès lors de faire en sorte que la culture soit davantage en phase avec le monde dans lequel les individus évoluent.

La collaboration permet d'influencer l'offre elle-même et de réclamer une attention accrue envers l'élaboration d'une offre davantage axée sur les préférences du groupe-cible.

Les velléités de collaboration sont souvent découragées par le travail accru que celle-ci entraîne.

CPAS et commune semblent mal connaître leurs terrains d'action mutuels, ce qui engendre des attentes et des prises de position erronées.

#### WORKSHOPS 2. ENTRE REVE ET REALITE

**Thème :**

Atelier sur les difficultés rencontrées dans le cadre de la mesure et de la recherche de solutions.

**Modérateurs/orateurs :**

Koen Dresselaers : CPAS de Louvain

Marjolijn Druyts : CPAS de Tervuren

Nathalie Debast : Association des villes et communes flamandes

Hilde Plas : Association des villes et communes flamandes

## **Contenu :**

La première tranche devant être épuisée dans des délais extrêmement brefs, plusieurs CPAS ont commencé par consacrer le subside au financement d'initiatives existantes. L'élaboration de réseaux exige en effet de disposer de temps en suffisance et de n'être soumis ni à une pression excessive en terme de dépense des ressources ni, d'une manière générale, à une charge de travail exagérée au sein du CPAS.

Le service social doit avoir à cœur de résoudre les problèmes. Or, la charge administrative à laquelle sont soumis les CPAS peut constituer un obstacle sur ce plan.

La mesure est prolongée d'un an. L'incertitude à propos de l'avenir n'encourage pas la concertation avec les autres acteurs de la commune. Il est difficile d'investir dans une initiative à court terme, d'où la notion de continuité est absente.

Un élargissement du groupe-cible est réclamé.

Certains CPAS refusent de confier à des organisations l'élaboration de projets au profit du groupe-cible. Ils craignent parfois de générer des attentes. Une bonne communication est essentielle.

Les CPAS qui choisissent de ne faire usage que des deux premières possibilités offertes par l'arrêté royal (demandes individuelles) clôturent souvent leur action sur un solde excédentaire. Le financement d'organisations chargées d'élaborer des projets permet de dépenser les ressources à bon escient. Le CPAS d'Etterbeek, par exemple, a lui-même demandé à des partenaires qu'ils lui « fournissent des projets ». Il s'est ainsi vu soumettre des projets divers et variés, à chacun desquels il a consacré un petit montant (1000-1500 euros).

Il est pertinent de préférer les systèmes de réduction existants dans les communes à la mise en place de circuits parallèles à l'intention des seuls bénéficiaires du CPAS.

Une certaine ouverture d'esprit de la part des CPAS, des acteurs culturels et sportifs ainsi que des administrations des villes et des communes est indispensable.

Un certain montant doit être consacré au financement de l'accompagnement, des frais de gestion et du travail en général. Ainsi le CPAS d'Eeklo a-t-il engagé, dans le cadre de l'article 60, une ressource qui a assumé la charge de travail supplémentaire induite par l'application de l'arrêté royal. Cette mesure n'est toutefois pas simple à mettre en œuvre.

Il est important de collaborer avec des projets disposant d'une expérience en matière de participation culturelle des groupes socialement fragilisés. Une expérience et une expertise considérables dans les domaines des seuils et des méthodologies, par exemple, existent d'ores et déjà. Cette expertise doit être dévoilée. Les communes au sein desquelles un plan de politique culturelle a été élaboré et qui disposent d'un coordinateur de la politique culturelle ne peuvent se dispenser de tirer parti des possibilités qui y sont liées. Le décret sur la politique sociale locale permet lui aussi d'accentuer la collaboration avec les acteurs culturels et sociaux.

L'administration doit faire connaître beaucoup plus rapidement sa décision à propos de l'octroi ou du refus de la deuxième tranche et payer celle-ci dans les délais.

La circulaire s'étant avérée peu claire, certains CPAS ont utilisé le subside pour financer des initiatives en cours, qui ne relevaient pas du champ d'application de l'arrêté royal.

Tous les travailleurs des CPAS ne disposent pas nécessairement de la compétence culturelle nécessaire – et que dire de la perception que certains d'entre eux ont de l'importance de la participation ? Il est également indispensable d'ôter de l'esprit des intermédiaires et des administrations l'idée selon laquelle les usagers doivent d'abord résoudre leurs autres problèmes et que la culture n'est qu'un « agrément ». Les expériences positives accumulées par les usagers peuvent influencer dans le bon sens le regard que les accompagnateurs portent sur la mesure.

Une interprétation élargie des initiatives possibles est demandée.

Certains parents refusent d'inscrire leurs enfants à une activité de peur de devoir leur refuser une réinscription l'année suivante faute de moyens. Le manque de clarté qui entoure les perspectives d'avenir doit être communiqué sans équivoque.

Une expérimentation doit souvent précéder une réflexion sur le long terme.

Tout CPAS baigne dans un environnement politique. Les fonctionnaires doivent faire preuve de loyauté envers les décideurs politiques. Chaque initiative doit être acceptable sur le plan politique, ce qui peut parfois exercer un effet inhibant.

Il est important d'intégrer un processus de facilitation de l'accès et de durabilité.

Le CPAS de Genk a défini son action sur la base du principe de l'intervention sur mesure.

L'application de la mesure s'est révélée un succès total.

Il y a lieu d'accroître la collaboration entre les politiques flamande et fédérale. Exemple : une administration publique ne peut appliquer la règle des 80/20. Raison : les CPAS disposent déjà du subside accordé par l'arrêté royal. Ce n'est pas une raison suffisante. On parle ici de coût, alors que les seuils sont bien plus nombreux que le seuil purement financier.

Les CPAS non encore suffisamment motivés et convaincus doivent être incités au moyen d'exemples de bonnes pratiques. Il faut également oser mettre à plat les aspects posant problème comme, par exemple, les nouveaux seuils résultant de l'aspect stigmatisant des cartes de réduction et autres.

### WORKSHOPS 3. STIMULATION ET ACCOMPAGNEMENT DU GROUPE-CIBLE

#### **Thème :**

La pratique démontre que les seuils auxquels se heurtent les usagers ne sont pas uniquement financiers. La motivation et l'accompagnement des usagers constituent un point d'attention sur lequel s'est penché cet atelier.

#### **Modérateurs/orateurs :**

Chris Haesendonckx : ASBL Recht-Op, Anvers

Annemie Wuyts : ASBL Recht-Op, Anvers

Martine Dobbeleire et trois usagers : CPAS d'Eeklo

#### **Contenu :**

Les personnes défavorisées se heurtent à deux grands groupes de seuils qui font obstacle à la participation :

Seuils techniques et pratiques : coût trop élevé, manque d'informations, sentiment de ne pas disposer de loisirs, refus de franchir le pas seul, manque d'accessibilité, difficultés posées par la garde des enfants.

Seuils internes (liés aux « sentiments ») : manque de motivation dû au statut, embarras lié au statut (gêne par rapport à sa propre situation), manque d'attrait pour une situation inconnue.

L'information par courrier ne suffit pas. Les dépliants élaborés dans le but de contribuer à la stimulation et à l'accompagnement doivent être clairs, attrayants et compréhensibles.

Il est nécessaire d'« aiguillonner » les usagers, qui ne franchiront généralement pas le pas de leur propre initiative.

Prendre le temps de réellement connaître les usagers est indispensable.

Sûreté et sécurité sont de maîtres-mots dans ce domaine. Les utilisateurs doivent se sentir à l'aise. Au début, il s'agira souvent de les approcher en groupe et de les convier à des initiatives communautaires.

Il s'agit là d'un véritable trajet, qu'il convient de parcourir étape par étape. Il sera peut-être utile, au début, de préférer une initiative à caractère commercial qui attirera un public nombreux. Des activités moins « évidentes » pourront être proposées à un stade ultérieur. Faciliter l'accès à la culture est une véritable gageure. D'aucuns auront par exemple besoin de se faire expliquer le contenu du spectacle auquel ils vont assister. Un certain bagage culturel peut parfois être requis.

Les organisations avec lesquelles le CPAS choisit de collaborer ne sont pas toujours au fait des petites sensibilités des bénéficiaires. On ne peut le leur reprocher, mais il est nécessaire de les sensibiliser sur ce plan. Cela dit, plusieurs communes proposent, à l'intention des personnes défavorisées, des initiatives que caractérisent des seuils peu élevés. Une

collaboration avec elles peut donc être envisagée. Le CPAS ne doit pas nécessairement se charger de tout.

Il est certain que la démarche est d'abord empirique, après quoi seulement l'on peut savoir ce qui plaît aux gens et comment présenter les choses.

La patience est indispensable. Il n'est pas question d'abandonner l'utilisateur qui arrive en retard ou qui a omis de se décommander. Il faut arrêter des conventions, mais toujours donner une nouvelle chance à son interlocuteur.

L'offre dite régulière n'est généralement pas adaptée aux besoins des usagers. Le pas à franchir pour accéder au circuit régulier est généralement trop grand.

Un véritable esprit d'équipe au sein du CPAS est essentiel – toute l'équipe doit soutenir le projet.

La facilitation de l'accès exige du personnel.

Un effort intense portera nécessairement ses fruits.

Des élans ponctuels sont insuffisants ; il est nécessaire de privilégier une politique structurelle.

#### WORKSHOPS 4. LE SPORT, UN LEVIER

##### **Thème :**

A quoi faut-il veiller lors du processus d'encouragement de la participation sportive des bénéficiaires ?

##### **Modérateurs/orateurs :**

Prof. John Vincke : université de Gand

Gerry Van de Steene : CPAS de Sint-Niklaas

##### **Contenu :**

La collaboration avec des associations sportives est précieuse pour plusieurs raisons :

L'intégration dans une association sportive revêt généralement un caractère durable, même en cas de suppression du subside.

La participation sportive contribue à l'élaboration d'un tissu social.

La pratique du sport est une forme active de loisirs.

Le seuil reste néanmoins élevé, si bien que la participation sportive exige de nombreux efforts. Il est donc nécessaire de « prendre les gens par la main » car ils ne franchiront généralement pas seuls le pas.

Les dépenses ne se limitent pas à la cotisation et à l'équipement : terminer l'entraînement devant un verre est, pour beaucoup de sportifs, un véritable rituel.

La participation en soi, c'est-à-dire le fait de pratiquer le sport, ne semble pas constituer la difficulté majeure. C'est le trajet vers la participation qui est truffé d'obstacles.

#### *IV. 2. 2. WORKSHOPS (WALLONIE-BRUXELLES)*

##### ATELIER 1. LES ACTIVITES SPORTIVES : UNE NOUVELLE PERSPECTIVE D'INTEGRATION SOCIALE

*Le sport est un vecteur d'intégration sociale. L'exploiter dans les pratiques des CPAS peut contribuer au développement d'une politique sportive globale. Pour ce faire, il s'agit de prendre en compte les particularités de la population concernée et de développer des stratégies originales.*

**Animateur :** Marc Cloes (Université de Liège)

**Témoignages :**

1. Xavier Gobbo et participants au projet du CPAS de Sambreville
2. Laurent Fache et Vincent Arena de l'asbl Coup d'envoi

1. RALLYE VELO FAMILIAL, ORGANISE PAR LE CPAS DE SAMBREVILLE.

- L'idée d'initier un projet vient de la difficulté de toucher le public. Il a fallu lancer un projet de groupe. Le centre culturel local étant déjà très actif, il a été décidé d'initier un projet sportif, mais celui-ci était aussi prétexte à une découverte du patrimoine et de lieux insolites des environs. Ce « plus » culturel a pris de plus en plus d'importance, il a permis aux gens de se rencontrer.

- Le projet tient compte du contexte et de partenaires locaux.

- Le projet a aussi contribué à changer et dynamiser l'image du CPAS.

- Certains aspects importants ont été relevés : le fait de concrétiser un projet, la récompense du travail, l'intervention de bénévoles, la récurrence du projet. Celui-ci pourrait se développer (ex : s'inscrire dans la « Journée de la Mobilité »).

- Ce projet fédérateur a été un facteur de dynamisation et fût très bénéfique et valorisant pour les usagers. Ils ont ainsi participé activement à la vie sociale de la commune. En effet, le facteur le plus positif est l'apport « relationnel » : se faire connaître et connaître les autres personnes ainsi que le développement de liens sociaux entre les organisateurs, les participants et toute la population.

2. COUP D'ENVOI ASBL

L'asbl « Coup d'envoi » a été créé en 2003 par le CPAS de Liège et 13 autres CPAS de la région sur le modèle de l'asbl Article 27.

Double but : sport pour tous et insertion par le sport.

Au départ, il s'agissait d'aller à des manifestations sportives pour 1,25 euros, aujourd'hui l'asbl propose des activités : journées d'initiation sportive, opération « street basket », journée de marche, etc.

L'asbl organise les activités mais ce sont les associations qui assurent l'encadrement.

ATELIER 2. COMMENT SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES BÉNÉFICIAIRES ?

*La réduction des prix pour la diffusion culturelle et la participation à des ateliers d'expression artistique sont des étapes à franchir. Cependant, ce n'est pas suffisant pour que chacun s'approprie l'espace culturel. Une réflexion sur la culture s'impose au préalable, avant d'aborder la question des outils concrets à mettre en place.*

**Animatrices :** Laurence Adam et Catherine Legros, coordinatrices d'Article 27

**Témoignages :**

Céline Galopin et Mélina Kasvikis d'Article 27 – Région Bruxelles, Véronique Caruso, Catherine Palate et des participants au projet du CPAS de Namur.

Laurence ADAM souligne l'engagement plus prégnant du service public fédéral de l'intégration sociale au niveau de la culture. Le caractère structurel du subside est une bonne chose mais il faut faire plus. En particulier pour tout ce qui concerne le développement de projets et donc l'engagement de personnes pour le faire.

Plusieurs points sont évoqués :

#### 1. LE ROLE DE LA CULTURE DANS LES CPAS

Ce n'est pas toujours évident. Il faut que les travailleurs sociaux aient une motivation personnelle. Il faut prendre conscience, à l'avenir, que l'accès à la culture et aux manifestations culturelles est un pas énorme vers l'autonomie personnelle.

#### 2. AR 08.04.03

10 conventions ont été passées entre Article 27 et des CPAS bruxellois. L'écueil des projets ponctuels c'est donner et reprendre après. Ceci pose quelques questions d'ordre moral. Sans parler de l'aspect qualitatif qui demande du temps.

#### 3. LA MOBILITE

L'accès à la culture c'est non seulement avoir son ticket pour 1, 25 euros mais également les titres et les moyens de transport.

#### 4. CREATION DE REFERENTS CULTURELS PAR ARTICLE 27

Ces référents ont pour rôle de sensibiliser à la culture. Cependant, ils doivent être formés à l'environnement social des usagers.

#### 5. PROJET D'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL- CPAS IXELLES

Initiation à un atelier sur la culture avec la technique du photolangage. Il y a une personne de contact et une personne de terrain. Cette dernière est le référent culturel. Ces deux personnes permettent la centralisation et la stimulation des demandes. Il a donc fallu sensibiliser l'ensemble des travailleurs sociaux à la notion de référent culturel. Le groupe a ensuite été constitué. Les demandes culturelles ont été exprimées, entre autres, grâce à la méthode du photolangage. Les activités ont finalement pu être organisées. Il s'agit donc d'un processus relativement long qui demande souplesse financière et organisationnelle. Les points positifs du travail dans l'urgence, c'est la mise rapide au travail. L'implication des personnes est d'autant plus importante. L'implication personnelle est l'une des clés pour retrouver confiance en soi et se projeter dans l'avenir.

#### ATELIER 3. LES PROJETS CULTURELS POUR, PAR ET AVEC LES BENEFICIAIRES

*Les résultats positifs de la participation à des projets culturels sont nombreux. Parmi ceux-ci, l'insertion socioprofessionnelle. Quelques principes de base contribuent à leur succès.*

**Animateur** : François Matarasso, animateur culturel et consultant

**Témoignages** : Joël Veugeulen et Daniel Maloux du CPAS de Mons

Une « bonne pratique » n'est pas toujours applicable telle quelle. Il y a de nombreux facteurs à prendre en compte. Il ne s'agit pas seulement d'imiter la forme du projet mais d'analyser les choses en profondeur.

#### CREATION D'UNE CELLULE D'INSERTION SOCIALE AU CPAS DE MONS

La subvention est à la base de la création d'une cellule d'insertion sociale. Le service d'insertion socioprofessionnelle existait depuis longtemps, centrée sur la préformation. L'objectif étant de préparer les personnes à entrer dans des filières « normales ». Cependant, devant l'importance des demandes de mise à l'emploi, les activités se sont

déplacées vers l'emploi. Il s'avère que bon nombre de personnes ne sont pas prêtes à entrer dans ce mécanisme. Cette situation mène à l'exclusion.

La création d'une cellule « en amont », travaillant sur les compétences de base, via des activités transversales est née de ce constat.

Le CPAS s'est également inspiré des expériences réussies (activités d'accrochages) menées depuis 1996 pour les allochtones.

Les objectifs étaient de mettre en place des activités accessibles à tous les usagers, aboutissant à un résultat, une production, et qui s'inscrivaient dans une logique d'insertion. L'idée est aussi de révéler, d'aider à prendre conscience des capacités, des talents des gens, de leur donner confiance en eux. Ces compétences étant utiles pour un futur job !

Plusieurs journées « découvertes » ont été organisées, des conventions avec des partenaires locaux ont été signées selon le même principe qu'Article 27 mais avec des lieux plus « commerciaux » (ex : des chèques cinéma avec Imagix Mons, salle multimédia) et aussi pour le sport (club de rugby, abonnements sportifs, création d'une équipe de foot multiculturelle à l'initiative des usagers).

En un an, plus de 300 personnes ont participé à ces projets avec un taux de satisfaction excellent et des résultats surprenants. L'objectif est que le « bouche à oreille » fonctionne et que le projet se développe. L'Université de Mons se charge de l'évaluation.

#### COMMENT REUSSIR UN PROJET ?

François Matarasso analyse les principes de base de la réussite du projet.

- Un projet innovant avec pour commencer un public pas trop difficile. L'idéal est de travailler avec un groupe de gens qui ont fait une démarche.
- Ne pas se fixer sur les problèmes des gens mais sur leurs capacités.
- Il est important aussi de travailler avec des personnes extérieures au CPAS. Les rapports sont différents. Il n'y a plus de rapport de hiérarchie, de dépendance...
- Donner confiance aux gens. Aboutir à une production permet de renouer avec la réussite. Il faut leur proposer une série d'ouvertures, de découvertes, de nouvelles possibilités, de nouveaux horizons.
- Révéler les capacités de chacun.
- Proposer un programme « agréable » qui donne envie de participer, qui ne soit pas un fardeau.

Des activités centrées sur une discipline intégrale (avec ses règles) qui ne soit pas imposée, mais qui vient naturellement. Pour cela il est important de faire appel à des professionnels. Le mélange des publics est un aspect important. Il a un effet entraînant.

A l'intérieur de la cellule insertion sociale de Mons, la relation avec les travailleurs sociaux n'était pas basée sur les liens « financiers » habituels ni une aide sociale complémentaire. Il s'agit de construire quelque chose avec les gens, dans le cadre d'un projet de formation, un « plus », une identification des compétences et attitudes utiles pour la recherche d'un emploi. Il faut apprendre aux gens à parler d'eux-mêmes positivement.

#### COMMENT PRENDRE EN COMPTE L'INTERET DES USAGERS ET COMMENT LES SENSIBILISER ?

Les enquêtes nécessitent du temps. A Mons, les travailleurs sociaux se sont substitués aux usagers et ont proposé différentes « portes d'entrées » afin d'offrir un large éventail de possibilités et de répondre aux aspirations du plus grand nombre.

En fait, si les personnes ne sont pas habituées, elles auront du mal à exprimer leurs envies. Il faut provoquer leurs réactions.

Par exemple : En Colombie, des enfants ont eu le choix entre la danse contemporaine, la danse hip hop ou la danse traditionnelle. C'est la danse contemporaine qui a eu le plus de succès !

UNE INFORMATION PAR VOIE POSTALE NE DONNE GENERALEMENT PAS DE RESULTAT.

A Mons, ils ont fait des propositions aux gens qui avaient fait une démarche, « en demande » (sans avoir d'idée précise), des usagers à qui l'on n'avait rien d'autre à proposer. La deuxième étape est le « bouche-à-oreille ».

Il faut créer l'empathie, aller à la rencontre des gens, établir une relation de confiance.

La confiance, c'est aussi la certitude de ne pas perdre quelque chose.

Le succès du projet n'est jamais garanti mais ce qu'on peut garantir c'est que la personne ne regrettera pas d'avoir participé et ne pense pas qu'elle s'est fait avoir, que cela ne valait rien.

#### ATELIER 4. LE PARTENARIAT AVEC LES OPERATEURS SOCIAUX ET CULTURELS LOCAUX

*Des actes sociaux peuvent impliquer des activités artistiques dans une dimension territoriale urbaine ou rurale. L'atelier s'intéressera à cette nouvelle dimension de l'action sociale et culturelle.*

**Animateur :** Jean Hurstel, Président de Banlieues d'Europe.

**Témoignage :** Yves Broodcoorens du CPAS de Montigny-Le-Tilleuil.

Jean HURSTEL introduit l'atelier en posant la question de la charité. Selon lui, l'offre culturelle se situe à deux niveaux : une offre culturelle pour les riches et une offre culturelle pour les pauvres. A partir de cette question, une réflexion est menée à travers l'expérience de Montigny-le-Tilleuil. Comment interpeller les usagers, comment et qui doit identifier les opérateurs culturels ?

Le point positif de ce subside, selon Jean HURSTEL, c'est qu'on a pu parler de la culture au sein de sa propre institution. C'est un point positif. Des questions nouvelles peuvent dès lors être posées : Comment situer le travail social en complémentarité avec le travail culturel ? Comment situer le travail individuel dans une institution collective ? La force de ce type de démarche, c'est que la création de groupes au sein de structures sociales permet de faire le relais avec les opérateurs culturels. C'est pourquoi, les centres culturels doivent être des partenaires privilégiés pour les CPAS. Et vice et versa. D'ailleurs, Jean HURSTEL se demande pourquoi les CPAS ne travaillent pas plus intensément avec les centres culturels régionaux. La réponse se trouve peut-être dans l'accès aux moyens de transports mais pas seulement.

## **IV. 3. EXEMPLES DE CAS EXPOSES LORS DU COLLOQUE (FLANDRE)**

### *IV. 3. 1. LE CPAS D'EEKLO*

#### **Quoi ?**

Le CPAS d'EEKLO a recruté, dans le cadre de l'article 60, une personne qu'il a chargée de donner corps à la mesure et de la mettre en œuvre en son sein. Les usagers ont ainsi été amenés à profiter avec un minimum d'efforts de l'offre existant dans la commune ainsi que des initiatives organisées par le CPAS.

#### **Comment ?**

Le CPAS d'EEKLO a parcouru un véritable processus d'apprentissage. Ayant constaté la quasi impossibilité dans laquelle il se trouvait d'encourager, par le biais d'une lettre, les bénéficiaires à faire usage de l'offre mise à leur disposition, le « responsable du projet » a dans une première phase procédé à une inventarisation de l'offre communale et pris contact avec les organisations locales pour étudier les opportunités de collaboration avec elles. Il s'est ensuite attaché à faire connaissance avec les usagers et à se familiariser avec leurs besoins. Un bureau a été spécialement aménagé en pièce « à thèmes » (sport, culture, cuisine,...) dans l'objectif d'« aiguillonner » les utilisateurs. Pour certains d'entre eux pourtant, le seuil menant à ce bureau s'est avéré trop élevé encore. Le « responsable du projet » s'est donc régulièrement assis dans la salle d'attente en compagnie des bénéficiaires, qu'il a entretenus à propos de leurs centres d'intérêts et des possibilités ouvertes par le subsidé. Des dépliants clairs et complets ont également été imprimés.

La première activité organisée a consisté en une sortie attrayante et à large échelle, conçue pour familiariser les usagers avec ce type d'initiative.

Les activités de groupe ont été pensées en fonction des besoins des bénéficiaires – que ceux-ci ont dévoilés par le biais d'une boîte à idées, notamment. Le CPAS a en outre fait en sorte de proposer des initiatives extrêmement diversifiées afin de permettre à chacun de pratiquer une activité qui lui plaisait. Ainsi une visite de musée, mais aussi une journée « philosophie », ont-elles été organisées ; un groupe d'utilisateurs s'est réuni chaque semaine dans le cadre d'un atelier créatif ouvert grâce au subsidé, etc.

#### **Résultats :**

Privilégier un concept taillé à la mesure des utilisateurs porte ses fruits. Les participants à l'atelier créatif prennent eux-mêmes des initiatives : ils s'enseignent mutuellement des techniques, vont emprunter des livres de bricolage à la bibliothèque,... Franchir le pas menant à l'inscription à une académie, par exemple, demeure néanmoins difficile. Les intéressés ne s'extraitent pas volontiers de la sécurité du groupe et ont besoin de pouvoir travailler à leur rythme et selon leurs propres capacités.

Les initiatives de groupe ont enregistré des succès divers : certaines activités ont attiré de nombreux participants, d'autres, moins. Une facilitation accrue, l'accompagnement des usagers dans la recherche de leurs centres d'intérêts et une information de qualité ont en outre permis de susciter un nombre important de demandes individuelles.

#### *IV. 3. 2. LE CPAS DE BRUGES*

##### **Quoi ?**

Il existe, depuis décembre 2002 à Bruges, une collaboration entre les organismes d'aide sociale, les organisations culturelles et le coordinateur de la politique culturelle.

Ce partenariat est né de la constatation selon laquelle de nombreuses personnes sont, pour des raisons financières et pour diverses autres raisons encore, privées de participer à la vie culturelle et sociale. L'objectif est donc d'éliminer de manière structurelle les seuils à la participation auxquels se heurtent les personnes défavorisées.

La collaboration est née d'une demande formulée par l'administration communale au CPAS.

##### **Comment ?**

Il s'agit d'établir, parmi l'offre considérable disponible à Bruges, une sélection d'associations, d'activités, de présentations,... que l'on proposera quasi gratuitement – tout en veillant à conserver un certain « niveau ». Les offres purement commerciales ne sont actuellement pas prises en considération.

Cinquante-trois organisations ont collaboré jusqu'en 2003.

Pour faire connaître le projet, une sélection des services susceptibles d'être impliqués dans celui-ci a été effectuée sur la base du Guide social de Bruges. Chaque offre est à l'heure actuelle portée à la connaissance de 56 organismes d'aide sociale. Les usagers du CPAS eux-mêmes sont invités à présenter le projet. Enfin, chaque activité est affichée dans les différents services du CPAS.

Les participants aux différentes activités ont souvent exprimé leurs réactions à propos de l'offre disponible et du fonctionnement des services impliqués. Leurs observations ont toujours été communiquées aux services concernés.

##### **Résultats :**

Un réseau élargi s'est développé. La collaboration avec les services culturels s'est d'emblée bien déroulée. Les organismes et services d'aide sociale ont, eux aussi, réagi avec enthousiasme à l'initiative.

Le taux de réponse est étonnamment élevé. Les personnes qui, pour toutes sortes de raisons, ne pouvaient participer précédemment, ont régulièrement pris part aux activités. Une évolution positive est donc constatée.

#### *IV. 3. 3. LE CPAS DE RENAIX*

##### **Quoi ?**

Le CPAS de Renaix est convaincu de l'importance de la participation culturelle et sociale. Il a toutefois jugé important, pour l'élaboration concrète de la mesure, de collaborer avec des acteurs expérimentés. Il estimait en effet qu'il lui serait difficile de se charger lui-même du recrutement dans la perspective de l'exécution de pareille mesure. Les gens ne décident pas spontanément de prendre part aux activités. Les seuils sont beaucoup plus nombreux que le seuil purement financier. Le CPAS entendait travailler rapidement et efficacement, ce qui lui paraissait difficile sans partenariats.

Si des initiatives de groupe ont été privilégiées, des demandes individuelles ont elles aussi été approuvées.

### **Comment ?**

Différents partenaires s'étaient réunis par le passé déjà sur l'initiative du coordinateur du Fonds d'impulsion sociale.

Pour atteindre efficacement le groupe-cible, il était nécessaire d'en convaincre les membres par le biais des intermédiaires qui jouissaient de leur confiance.

Les organisations ont ainsi été invitées à soumettre leurs propositions au CPAS, qui les a examinées à la lumière des conditions imposées par l'AR. Cette méthode a évité au CPAS de devoir élaborer des initiatives, tout en lui permettant de proposer une offre très diversifiée.

Une évaluation approfondie avec tous les partenaires est par ailleurs prévue.

### **Résultats :**

Le taux de réponse et l'enthousiasme des participants peuvent être qualifiés de très élevés. La collaboration avec les organisations s'est bien déroulée, bien que le système du paiement en deux tranches l'ait rendue difficile.

## *I.V. 3. 4. LE CPAS DE SAINT-NICOLAS*

### **Quoi ?**

Le CPAS de Sint-Niklaas voulait proposer un certain nombre d'initiatives à ses bénéficiaires, parmi lesquelles la facilitation de l'accès au sport. Un trajet intéressant a été parcouru dans ce cadre.

### **Comment ?**

Le CPAS a commencé par prendre contact avec toutes les associations sportives affiliées au Conseil des sports, auxquelles il a communiqué le contenu de l'AR et qu'il a conviées à une rencontre organisée en ses locaux. Onze associations locales se sont rendues à cette réunion, à l'occasion de quoi des idées ont été échangées et une convention, conclue.

Les principaux éléments de cette convention sont les suivants :

Engagement, dans le chef de l'association, de s'ouvrir davantage aux usagers et à leurs enfants, ceci dans le cadre de leur fonctionnement ordinaire.

Remise, par le CPAS, d'une attestation en vertu de laquelle les usagers peuvent se faire connaître en tant que tels par l'association. Garantie de discrétion vis-à-vis des utilisateurs dans le chef de l'association. Paiement de 80 % du prix par le CPAS à l'association directement, le solde étant à charge de l'utilisateur. Ces mêmes dispositions valent pour l'achat de matériel. Engagement, dans le chef de l'association, de consentir des efforts particuliers pour recruter des usagers du CPAS et leur permettre de prendre part au maximum aux différentes activités.

Les clubs de football ont été invités séparément. La convention conclue avec eux prévoit l'application de la clef de répartition 80/20 à la souscription d'abonnements.

L'intégralité de la réglementation a été annoncée par lettre, par des affiches apposées dans la salle d'attente et dans les locaux où se déroulent les entretiens, par un article paru dans la « Stadschroniek », par un communiqué de presse publié dans tous les journaux ainsi que par la télévision régionale. Une réunion d'évaluation avec tous les clubs est prévue.

## **Résultats :**

Quinze jeunes ont fait usage de la mesure, dont sept pratiquent désormais un sport de combat, cinq sont affiliés à un club de football et trois, à un club de gymnastique. Deux adultes se sont en outre inscrits dans un club de marche et un pratique un sport de combat. Sept personnes ont souscrit un abonnement au football.

La collaboration avec les associations sportives ouvre d'intéressantes perspectives d'avenir.

### *IV. 3. 5. LE PROJET « EEN PAAR APART » DE L'ASBL RECHT-OP (ANVERS)*

#### **Quoi ?**

Le projet « Een paar apart » entend permettre aux personnes défavorisées d'élargir leur réseau social grâce à la culture.

#### **Comment ?**

La culture a été choisie comme vecteur de rencontres entre des personnes ayant un contexte social de pauvreté et d'autres participants. L'initiative revêt la forme de « soirées café » organisées deux fois par semaine, au cours desquelles les participants font mutuellement connaissance et conviennent d'assister en duos (pauvre et non pauvre) aux activités culturelles de leur choix.

L'ASBL a rapidement relevé une série de seuils qui découragent la participation des personnes en situation de pauvreté, auxquels elle tente dès lors de remédier. Frais d'entrée, frais de transport et garde d'enfants sont payés par le projet. Les informations relatives à l'offre culturelle sont réunies par les travailleurs du projet et communiquées à l'occasion des soirées café. Les baby-sitters sont recrutés par « Een paar apart » et mis au travail en concertation avec les intéressés.

L'ASBL a constaté l'existence d'autres entraves, moins visibles, encore. Il s'agit de seuils beaucoup plus complexes, dus au sentiment profondément enraciné de dévalorisation par rapport à autrui.

#### **Résultats :**

Le projet est une réussite. Le CPAS d'Anvers veut d'ailleurs adopter pour lui-même la méthodologie de « Een paar apart » par le biais de deux projets-pilotes, qui seront financés avec les moyens du subside.

Il est motivant de constater que l'ASBL « Recht-Op » rend accessibles ses connaissances à propos des seuils, sensibilisant ainsi les organisations/services/pouvoirs publics à cette problématique et les encourageant à adopter un mode de fonctionnement axé sur la réduction desdits seuils.

### *IV. 3. 6. DE FACTOR Y (LOUVAIN)*

#### **Quoi ?**

De Factor Y est un atelier d'art ouvert aux habitants des quartiers défavorisés de Louvain. L'atelier se veut un lieu de développement de produits créatifs, qui trouveront ultérieurement leur place en dehors de lui.

De Factor Y est né d'une initiative de l'équipe Algemeen Maatschappelijk Werk (« travail social général ») du CPAS de Louvain qui, dans le cadre de son projet d'intervention sur

mesure, ressentait le besoin de réunir les gens en un lieu où ils pourraient, ensemble, exercer leur art.

### **Comment ?**

Le fonctionnement du projet est assuré par deux membres du personnel et suivi par une commission d'experts (constituée de trois membres du secteur social) ainsi que par un « Groupe de travail Culture ».

L'objectif étant d'atteindre les individus les plus fragilisés, un accent particulier est mis sur la facilitation de l'accès par le biais des organisations locales actives au niveau des personnes défavorisées. Les intervenants sont particulièrement soucieux de permettre aux usagers de se sentir en sécurité et d'être « eux-mêmes » au sein de l'atelier. L'accès est entièrement gratuit.

Les participants commencent par expérimenter les divers matériaux et techniques, après quoi ils peuvent se consacrer aux matériaux et techniques de leur choix. Des visites de musées sont régulièrement organisées.

Une attention particulière est accordée à la visibilité des œuvres, par l'organisation d'expositions et l'exécution de projets externes (décoration de locaux en vue d'une fête de quartier, par exemple).

### **Résultats :**

De Factor Y attire de plus en plus de gens, dont les talents artistiques s'améliorent de jour en jour. Les intéressés prennent confiance en eux et progressent. L'atelier exerce par ailleurs une fonction importante de rupture de l'isolement social. Avoir l'opportunité de participer trois jours par semaine à une activité permet enfin aux utilisateurs de mieux planifier leurs occupations et confère à leur vie quotidienne davantage de structure.

#### **IV. 4. LES BONNES PRATIQUES DU COLLOQUE (WALLONIE-BRUXELLES)**

Les initiatives suivantes sont une partie des diverses initiatives réalisées au sein des CPAS. Notre objectif dans ce rapport est d'approfondir quatre démarches qui émanent de petits, moyens et grands CPAS. Notre choix a été motivé par l'originalité de la démarche. Nous avons donné la parole à ceux qui ont mis en place à leur projets, afin qu'ils nous expliquent les étapes de la réussite de leur travail.

##### *IV. 4. 1. LE CPAS DE MONTIGNY-LE-TILLEUIL – LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE*

Monsieur Bernard ANTOINE, secrétaire du CPAS de Montigny-le-Tilleul, nous explique comment le subside a été directement mis en relation avec les ressources sociales, culturelles et institutionnelles présentes sur son territoire :

Quand on a reçu le subside, on s'est demandé ce qu'on allait en faire. La législation préconise de mettre en place une activité culturelle et sociale pour un public de « pauvres ». Nous nous sommes interrogés sur les ressources de la commune et nous avons également pris en compte les demandes des personnes que nous avons rencontrées individuellement. Montigny-le-Tilleuil compte 39 bénéficiaires du RIS et 21 personnes en accueil étranger. Ils n'étaient pas spécialement attirés par le sport ou d'autres animations extérieures d'autant plus que ces personnes ont un peu du mal à quitter leur commune. Il fallait donc trouver quelque chose en interne qui leur permette même de sortir de chez elles. On a constaté qu'une série d'entre elles allaient à la bibliothèque. Nous avons donc pris contact avec la personne responsable de la bibliothèque. Avec elle, nous avons essayé de comprendre et d'analyser ce qu'on pouvait faire pour nos usagers. (...) On s'est rendu compte qu'ils ne savaient pas lire, sans pour autant être analphabètes. On s'est alors dit que la lecture pouvait être un bon apprentissage pour décoder la réalité dans laquelle ces personnes vivaient. Deux étapes dans ce projet : la première consiste à ouvrir l'accès à la bibliothèque à toutes les personnes qui sont bénéficiaires du RIS, mais également aux personnes qui sont en médiation de dettes, à celles qui reçoivent une aide sociale chez nous ou une aide alimentaire. A cet effet, il conviendrait d'élargir ce fonds pour qu'on puisse répondre à une demande qui dépasse le critère stricto sensu de la pauvreté. La deuxième étape, qui est en cours de réalisation, consiste à mettre en place une formation à la lecture. L'objectif poursuivi est de démystifier la lecture par une explicitation des types de lectures, des courants littéraires, de revues ou de la presse. Rassembler autour d'un thème d'actualité, favoriser l'esprit critique grâce à la diversité des lectures, il s'agit de créer des petits groupes où les personnes peuvent partager ce qu'elles ont lu ensemble. Elles pourront dès lors s'exprimer sur la lecture faite, expliquer ce qu'elles ont compris, débattre et échanger leurs points de vue entre elles. Il s'agit de découvrir des petits plaisirs et de s'exprimer là-dessus. Nous pensons que la lecture, la compréhension des écrits est un mode d'insertion sociale. Si ces personnes sont capables de lire et de s'exprimer sur un bouquin ou un article de journal, elles savent alors également lire et comprendre un courrier administratif et prendre du recul sur ce qu'elles voient. Elles peuvent reprendre confiance en elles et dire : « maintenant, je comprends ! ».

#### IV. 4. 2. LE CPAS DE SAMBREVILLE – « TOUS À VÉLO » RALLYE VELO

Monsieur Xavier GOBBO, secrétaire faisant fonction du CPAS, décrit les étapes fondamentales qui ont permis la mise en œuvre d'un projet rallye vélo grâce au subside pour l'épanouissement social, culturel et sportif des usagers :

Lorsque l'Arrêté Royal du 8 avril 2003 est paru au Moniteur belge, il y a eu une interrogation, en interne au C.P.A.S., sur les actions qui pourraient être menées grâce à ce nouveau financement.

Dans un premier temps, ce sont les interventions, par voie de cofinancement, en faveur des familles d'usagers du C.P.A.S. qui ont été privilégiées. Les familles aidées ont été informées, par courriers personnalisés, des possibilités offertes par ce subside. Force a été de constater que les demandes n'ont pas été enregistrées en nombre, comme escompté. Quelques familles ont eu recours au cofinancement pour des inscriptions dans des clubs sportifs, par exemple, d'autres pour l'acquisition de matériel de sport ou culturel mais le nombre était relativement marginal. Il semble que les familles les plus paupérisées aidées par le C.P.A.S. semblent préoccupées par des besoins beaucoup plus primaires et n'imaginent pas toujours que le sport ou la culture peuvent s'inscrire dans leur quotidien.

Dès lors, il a été décidé de mettre en œuvre, grâce au financement fédéral, des activités destinées, non pas à des personnes individuellement, mais à des groupes cibles de bénéficiaires du Centre. Trois projets se sont ainsi vus concrétisés dont l'un d'entre eux est le projet présenté dans le cadre de ce colloque.

La commune de Sambreville bénéficie d'une subvention européenne dans le cadre du projet Urban II. Dans ce contexte, l'administration communale a opté, entre autres, pour la mise en place d'une a.s.b.l. intitulée « plate-forme communale des quartiers » et chargée essentiellement de la coordination socioculturelle sur le territoire. L'autorité du C.P.A.S. a souhaité s'adjoindre la collaboration et l'expertise de cette plate-forme communale des quartiers afin de tenter de développer une activité mise en œuvre par des bénéficiaires du C.P.A.S. et à destination de ceux-ci, en particulier, et de la population, en général. Une convention a ainsi été signée entre le C.P.A.S et la plate-forme visant l'organisation d'une telle activité.

Après une première réunion de travail entre les représentants de la plate-forme et l'autorité du C.P.A.S. est née l'idée de développer un projet à caractère sportif. Sambreville bénéficie d'infrastructures extrêmement fonctionnelles en matière culturelle mais ne développe pas toujours de grands projets au niveau sportif, et ce, en particulier pour les usagers du C.P.A.S. Les représentants de la plate-forme communale des quartiers et les travailleurs sociaux du Centre d'insertion socioprofessionnelle du C.P.A.S. ont ainsi débuté une campagne d'information auprès des ménages connus du C.P.A.S. A l'issue de nombreux contacts avec les bénéficiaires, et après une première réunion d'information, est apparue dans le chef des bénéficiaires l'idée d'organiser un rallye vélo, à caractère familial, destiné à faire connaître le patrimoine et les endroits insolites de l'entité de Sambreville. L'objectif essentiel de la collaboration entre le C.P.A.S. et la plate-forme était de faire naître un projet dont les usagers du C.P.A.S. auraient eu l'idée et en seraient les porteurs.

Une vingtaine de personnes, connues par les services du C.P.A.S., se sont ainsi réunies et constituées en comité organisateur de cette manifestation. Quatre réunions de travail ont été mises sur pied par la plate-forme des quartiers et le centre I.S.P. avec les bénéficiaires intéressés par l'activité. À l'issue de celles-ci, les usagers du C.P.A.S. se sont véritablement structurés autour de **leur** projet de rallye vélo. Chacun a pris en charge un volet de l'organisation et, en collaboration avec quelques partenaires extérieurs, en sont arrivés à la concrétisation samedi dernier, le 24 avril, de **leur** rallye vélo.

Les bénéficiaires ont souhaité pour ce rallye, mettre en place trois types de parcours : le premier destiné aux familles avec enfants d'une distance de 10 km ; un second, sous le

signe du parcours découverte, de 20 km ; et un troisième, à caractère plus sportif, sous la forme d'un parcours V.T.T. à travers bois et campagnes de 30 km. Outre les personnes impliquées dans l'organisation à proprement parler, bon nombre de bénéficiaires se sont associés au projet. D'une part, le centre d'insertion socioprofessionnelle organise, de manière permanente, une formation en français pour les personnes ne disposant pas toujours d'un degré d'alphabétisation suffisant. Le formateur et quelques stagiaires se sont chargés de la réalisation des affiches et des tracts publicitaires pour le rallye vélo. Le centre I.S.P. dispense également, depuis plusieurs années déjà, en collaboration avec le centre de formation C.E.F.O.R. de Namur, une formation qualifiante en « Traiteur-Restaurateur-Organisateur de banquets ». Ce groupe a pris en charge :

- l'organisation de l'accueil des participants le matin avec café, chocolat chaud, galettes, profiteroles au chocolat et éclairs au chocolat ;
- la distribution d'une collation à mi-parcours, soit un Dagobert au choix par personne ;
- et enfin, la préparation et le service pour la réception organisée le midi avec différents pâtés fait maison, pain fait maison, petits fours, etc.

Les bénéficiaires, lors des travaux préparatoires, ont également souhaités mettre cette journée sous le signe du sans alcool. C'est ainsi que les participants ont pu déguster, lors de la réception officielle du midi, différents cocktails constitués uniquement de boissons « soft ». Le fil conducteur de ce projet aura été de laisser libre cours à l'imagination des personnes souhaitant s'impliquer, tout en leur offrant une infrastructure et un financement permettant d'en arriver à une réalisation concrète. Une vingtaine de personnes ont ainsi pu réaliser quels étaient les aléas auxquels sont confrontés les organisateurs de telles manifestations. Ils ont également pu se rendre compte que les partenariats sont essentiels à la bonne réussite d'un projet d'envergure. À ce niveau, un club de cyclo-touristes de Sambreville et le service des sports de l'administration communale ont été d'un grand secours pour dispenser des conseils pour les aspects pratiques du rallye. Enfin, les bénéficiaires ont dû apprendre à maîtriser les coûts inhérents à cette organisation. Un budget global de 3.000 euros leur a été alloué et ce dernier a été utilisé de manière optimale.

Ce projet de rallye vélo fut une première pour les bénéficiaires du C.P.A.S., pour le C.P.A.S. lui-même et pour la plate-forme communale des quartiers.

Trois volets essentiels marquent ce résultat positif. D'une part, nous avons pu accueillir un peu **plus de deux cents participants** le matin pour les parcours familiaux de 10 et 20 km et une cinquantaine de VTTistes l'après-midi. Ces chiffres ont dépassé de loin les objectifs fixés lors de la mise en route du projet. D'autre part, une équipe structurée, constituée de personnes aidées par notre C.P.A.S., a pu voir le jour et réaliser un **projet concret**. Pour le centre d'insertion socioprofessionnelle, ce projet est une véritable réussite. Il est en effet perçu comme un outil de dynamisation des bénéficiaires autour d'un projet fédérateur. Enfin, ce projet a permis de donner une nouvelle dimension à l'image du C.P.A.S. et de son centre d'insertion socioprofessionnelle. Les sambrevillois ont pu se rendre compte que le C.P.A.S. est véritablement rentré dans sa logique de centre public d'action sociale. Cette dynamique qui est bien présente depuis de nombreuses années à Sambreville ne transparait pas suffisamment encore aux yeux du grand public. Tout au long du parcours, les habitants des différents quartiers ont assisté au défilé des vélos et ont pu interpeller les participants. Ce projet a également atteint, à mon sens, un objectif de restauration du lien social entre les quartiers de Sambreville.

Pour l'avenir, la récurrence de l'activité pourrait être envisagée. Les bénéficiaires du C.P.A.S. pourront continuer à peaufiner leur travail et à en arriver, pourquoi pas, puisque l'idée a été lancée par l'administration communale, à s'inscrire dans une éventuelle journée de la mobilité à Sambreville.

#### IV. 4. 3. LE CPAS DE NAMUR – DES FILS ET DES MAINS

Monsieur Jean-Marc Toussaint, directeur-coordonateur au CPAS de Namur, expose la manière dont le CPAS de Namur a travaillé avec ses usagers :

L'histoire d'« Amalgam » commence en septembre 2003 par la rencontre des membres de la cellule « Sport et Culture » du CPAS de NAMUR avec Corinne BAILLEUX, experte marionnettiste et responsable de la Compagnie « Des Fils et des Mains ».

De cette rencontre naît un projet, celui de créer un spectacle de manipulation d'objets et de marionnettes avec des personnes bénéficiaires d'une aide du CPAS.

Les objectifs poursuivis :

- utiliser l'objet comme médiateur du vécu des participants ;
- créer à l'intérieur d'un groupe une synergie créative ;
- développer différentes formes de communications basées sur le principe de l'écoute active et de la communication non-violente ;
- apporter à une population ciblée un moyen de revalorisation ;
- aller au bout d'un projet et, par la même occasion reformer le sens de la volonté de chacun ;
- développer le sens des responsabilités pour chacun des participants.

La Compagnie « Des Fils et des Mains » s'est spécialisée dans l'élaboration de spectacles de marionnettes à fils et, en parallèle, s'efforce de développer un axe de formation et d'ateliers incluant l'utilisation de la marionnette comme médiateur et vecteur d'émotions. Une convention est signée et Corinne BAILLEUX, bénéficiant du soutien, en interne, de la cellule « Sport et Culture » du CPAS lance le projet avec, c'est important pour expliquer le succès rencontré, **une volonté et un enthousiasme à toute épreuve !**

La publicité annonçant cet atelier est assurée de différentes manières : petits feuillets distribués aux bénéficiaires, passage de membres de la Cellule « Sport et Culture » auprès de chaque assistant(e) social(e) de l'Aide Individuelle, contacts directs avec la population aidée dans les couloirs et salles d'attente du CPAS et enfin journée « Portes ouvertes » à l'Atelier de la Compagnie.

La magie du monde des marionnettes produit très vite son effet ; un groupe, rapidement constitué, se réunit dans l'atelier de la Compagnie et entame son travail.

Corinne BAILLEUX au cours des premières semaines, bien aidée par les membres du groupe, n'hésite pas à aller rechercher des participants qui lâchaient prises. Et les assistantes sociales du CPAS déléguées pour superviser ce projet assurent également parfaitement leur mission donnant ainsi au CPAS une nouvelle image de proximité ! Finalement, un groupe de 15 personnes a porté le projet.

Comme l'a écrit Corinne BAILLEUX, « **Amalgam** » est le résultat d'un projet, l'aboutissement d'une création collective : « de la rencontre entre plusieurs individus, du croisement de leurs chemins à un moment précis, leurs histoires deviennent une. Comme dans la vie, un « Amalgam » d'histoires individuelles, qui s'unissent pour former un tout ».

Chacun a pu exprimer ses souhaits et attentes par rapport au spectacle et, progressivement, une histoire a commencé à naître. Corinne BAILLEUX a travaillé le scénario, chaque personne a construit sa marionnette et les musiciens du groupe ont écrit la musique accompagnant le spectacle.

Cinq représentations du spectacle, dans le cadre de festivals réputés, seront données.  
« Tirer à nouveau les ficelles de sa vie ! »<sup>2</sup>, n'est-ce pas la mission du CPAS que de donner cette possibilité aux personnes aidées ?

#### *IV. 4. 4. LE CPAS DE MONS – UN RÉFÉRENTIEL MÉTHODOLOGIQUE*

Monsieur Joël Veugelen, chef du bureau administratif du CPAS de Mons, relate la mise en place de leur travail :

Au CPAS de Mons, le développement de ces actions a été réalisé en tenant compte de diverses réflexions ou expériences déjà en cours au sein du Centre :

- Le Service d' Insertion Professionnelle (S.I.P.) et le Service Social s'accordent depuis longtemps pour reconnaître la nécessité d'implanter dans l'action sociale menée par le Centre des initiatives variées d'insertion sociale, ce qui n'avait pas encore pu être concrétisé ; le manque de moyens financiers peut expliquer cette difficulté, de même que l'absence de référentiel méthodologique commun donnant un cadre à cette action.
- Suite notamment au programme Printemps, l'augmentation importante du nombre de bénéficiaires en insertion professionnelle (art.60, art.61, activa, sine...) a fortement orienté le travail du SIP vers le recrutement et l'accompagnement dans l'emploi ; il était donc important, pour ne pas recréer en son sein de processus d'exclusion, que le service propose aux bénéficiaires qui ne sont pas encore en mesure d'entrer dans un tel processus des activités valorisantes, positives et structurantes.
- Le projet EQUAL que le SIP mène depuis maintenant 2 ans fait nettement apparaître les limites d'un bilan trop axé sur les compétences cognitives ; les compétences techniques et professionnelles mais aussi et surtout, vu le faible niveau de qualification de notre public, les compétences sociales doivent être identifiées, évaluées et validées. Ce travail est en cours au SIP et tient notamment compte de la recherche-action menée par le CPAS de Liège et l'ULG en 1999 et 2000 à propos des compétences sociales requises pour intégrer valablement un processus d'insertion professionnelle.
- Depuis plusieurs années, notre Centre anime un Atelier de Développement Interculturel qui a pour principal objectif l'organisation d'activités dite « d'accrochage » destinées aux personnes étrangères ou d'origine étrangère arrivées récemment à Mons. Ces activités permettent l'utilisation pratique de la langue française dans un contexte de convivialité et de découverte mutuelle des communautés. Ce programme, soutenu par le Centre d'Égalité des Chances, nous donne beaucoup de satisfaction et nous avons souhaité nous en inspirer pour la mise en place des nouvelles activités.
- La nécessité de mener une action d'insertion sociale intégrée et cohérente est apparue indispensable aux intervenants du SIP ; en effet, en l'absence d'indications sur la reconduction de la subside au-delà du 30 avril 2004, la mise en place d'activités sociales, sportives ou culturelles , il était fondamental de donner un sens à cette action, de

---

<sup>2</sup> Un article de presse a rendu compte de cet atelier. Son titre reflète parfaitement l'esprit de cette subvention et l'action menée par le CPAS de manière générale et en particulier pour « Amalgam » . Le journaliste, Samuel HUSQUIN des éditions « Vers l'Avenir » nous a permis de l'utiliser :

lui donner une réelle finalité d'insertion et de l'analyser, afin d'assurer une valorisation individuelle du parcours d'insertion des personnes ayant participé au programme.

L'approche méthodologique développée est l'identification du potentiel global d'insertion de chaque usager :

Le dispositif s'appuie sur une combinaison d'observations et/ou de bilans réalisés tout au long du parcours d'insertion. Son action repose sur l'identification de compétences initiales d'insertion dans les domaines suivants:

- PILIER 1: les compétences cognitives;
- PILIER 2: les compétences personnelles et sociales;
- PILIER 3: les compétences techniques et professionnelles.

L'objectif est de valoriser ce potentiel global. La valorisation de ces compétences intervient ensuite dans le cadre du parcours d'insertion mis au point avec la personne :

- l'appréciation la plus objective des progrès individuels vient de la collecte des avis des divers intervenants, du SIP et des autres services concernés;
- les mises en situation réelle sont privilégiées par rapport à l'organisation d'activités spécifiques;
- les activités peuvent se poursuivre (ou être proposés) pendant les stages et la durée du contrat de travail.

Pour le pilier 2, qui concerne plus particulièrement l'A.R. sur l'épanouissement culturel et sportif, les principaux axes développés dans ces activités sont :

AXE 1 : Les activités extérieures avec encadrement.

Ce sont des activités extérieures organisées par le Centre pour des groupes d'usagers, parfois en groupe spécifique (en fonction de centres d'intérêt communs) parfois en famille (dans le but de favoriser des expériences intra-familiales et transgénérationnelles positives). Les groupes sont accompagnés par des agents du Centre.

AXE 2 : Les activités extérieures en autonomie.

Ce sont des activités extérieures auxquelles les usagers peuvent se rendre seuls ou en familles (en fonction des mêmes objectifs que ci-avant). Il n'y a pas de déplacement collectif organisé et pas d'accompagnement par des agents du Centre.

AXE 3 : Les animations collectives à thème.

Ce sont des activités plus traditionnelles d'insertion sociale organisées autour de la dynamique de groupe engendrée par la proposition de thèmes d'intérêt éducatif général. Elles peuvent être préalables à des activités extérieures en vue de les préparer au mieux ou consécutives à celles-ci en vue d'exploiter au maximum les expériences vécues. Elles sont réalisées en collaboration avec l'Université de Mons-Hainaut, Service de développement humain et traitement des données.

AXE 4 : Le soutien logistique.

Il s'agit de programmes de soutien logistique et matériel destinés à encourager les démarches prises par les usagers, notamment en matière de participation sociale ou de formation.

L'évaluation des progrès réalisés concerne :

- La valorisation des compétences sociales dans un dispositif global d'évaluation du potentiel d'insertion de chaque usager;
- une évaluation individuelle sous forme d'une sorte de « monitoring » individuel des activités réalisées par chaque usager est organisé, c'est-à-dire une validation des compétences sociales acquises, en vue d'intégrer ces nouvelles compétences dans les bilans

socioprofessionnels, les orientations professionnelles vers les formations et les présélections de mises à l'emploi.

- des activités proposées (ni « gratuites » ni une fin en elles-mêmes) qui représentent un outil d'évolution personnelle, avant ou pendant l'emploi d'insertion (art.60/61).

L'analyse de l'ensemble du dispositif en vue de l'améliorer consiste en la définition d'un référentiel d'insertion sociale commun au Service social d'aide générale et au SIP ; ceci permet d'intégrer les éventuelles demandes émanant des services (art.27, animations diverses...) dans un cadre cohérent favorisant la coordination et l'évaluation ; il s'agit également d'évaluer la pertinence des actions réalisées afin de permettre une exploitation récurrente du dispositif.

Pratiquement, depuis le démarrage de l'action, de nombreuses activités ont été organisées : après-midi récréatifs (Imagipark, Parc Paradisio...), animations à thème, visites diverses, excursions, participations collectives à des manifestations locales (festival international de la marionnette, festival mondial du folklore, musées...), soutien à des initiatives individuelles (sports, cinéma, football, basket ball... en recourant notamment aux chèques « Culture et Sport » émis par la société Sodexho) ou de groupe (football, rugby, équitation pour enfants...). Un effort tout particulier a été accordé à la mobilité (tickets de transport, mise à disposition d'un minibus avec chauffeur).

On constate depuis le début, au-delà d'un certain effet de surprise (de voir changer le rôle habituel du CPAS), un taux de satisfaction très important chez les nombreux participants.

## **IV. 5. LES AUTRES BONNES PRATIQUES**

### *IV. 5. 1. CPAS DE DENDERMONDE*

#### **Raison d'être de cet exemple :**

Démarche intéressante de facilitation de l'accès et de recrutement des utilisateurs par le biais du restaurant social.

#### **Quoi ?**

Un restaurant social très fréquenté est lié au CPAS de Dendermonde, qui a donc utilisé cette opportunité pour recruter des utilisateurs en vue de nombre de ses initiatives. Le restaurant comprend également des locaux utilisables pour l'organisation d'ateliers créatifs, de cours, etc. Le personnel apte à encadrer les activités est lui aussi disponible.

#### **Comment ?**

Le restaurant social emploie une personne fixe, qui connaît plus ou moins chacun des usagers, ce qui facilite d'emblée la démarche de consultation de ceux-ci à propos de leur intérêt éventuel envers un certain projet. Nombreux sont en outre les utilisateurs du restaurant qui se connaissent un peu, de sorte que le lieu constitue pour eux un environnement sûr et familier. Différentes initiatives intéressantes ont d'ores et déjà été lancées pour ce groupe. Nous citerons notamment un projet « poésie » dans le cadre duquel les usagers, accompagnés par un auteur professionnel, ont progressivement appris à rédiger leurs propres textes et poésies. Leurs œuvres ont en outre été rendues publiques à l'occasion d'un événement spécialement organisé pour l'occasion.

Le porte-parole du centre culturel situé à proximité vient régulièrement présenter sa programmation aux usagers du restaurant. Il répond à cette occasion aux demandes de réservations et aux demandes de réductions formulées par les bénéficiaires. Des frites sont toujours au menu les jours où la présence du porte-parole est programmée, ce qui garantit une importante fréquentation du restaurant.

#### **Résultats :**

Le groupe d'utilisateurs du restaurant social a déjà initié avec succès différents projets. La facilitation de l'accès au centre culturel grâce à l'intervention du porte-parole, qui expose la programmation dans le restaurant même, commence elle aussi à porter ses fruits.

### *IV. 5. 2. LE THÉÂTRE DES RUES – CPAS DE MONS*

Quatorze travailleuses sociales du CPAS de Mons, inscrite dans une formation continue dans le cadre des préoccupations culturelles et des nouvelles missions confiées aux CPAS ont monté un spectacle appelé « *Il faut imaginer Sisyphe heureux* ». Il s'agit de théâtre-action dont la philosophie peut être résumée de la manière suivante : « La lutte de classes existe. La culture de classes aussi. Et comme il n'y a pas de socialisme sans le peuple, il ne peut y avoir de culture populaire sans le peuple. Le théâtre populaire sera donc celui que le peuple fera. Pas seulement celui que lui propose de consommer l'élite intellectuelle, celui des "créateurs" se définissant comme l'unique source crédible et innovatrice de culture théâtrale. Le théâtre-action doit à la fois contester le monopole établi par la culture des élites intellectuelles et combattre la dictature des marchands mondialistes. Il doit travailler à la **reconnaissance de cette culture populaire** dans laquelle il discerne des spécificités et des potentialités. Il s'agit donc de révéler, contribuer à l'invention et à l'évolution de ces

particularités esthétiques, sans normes ni références, mais en complément de son sens politique ». Leur travail se traduit principalement en la création de spectacles autonomes en accompagnement de groupes non-professionnels<sup>3</sup>.

#### *IV. 5. 3. CPAS DE WEZEMBEEK-OPPEM*

##### **Raison d'être de cet exemple :**

Facilitation de l'accès originale à l'intention des usagers et des personnes âgées qui utilisent les services d'aide à domicile.

##### **Quoi ?**

La commune de Wezembeek-Oppem possède un important quartier social, sorte d'îlot situé à sa périphérie. En collaboration avec la maison des jeunes locale et avec un certain nombre de bénévoles du voisinage, une fête de fin d'année y a été organisée il y a deux ans, puis une seconde l'année dernière à la demande des habitants du quartier. Le CPAS voulait profiter de cette opportunité pour atteindre plus d'usagers et pour encourager davantage encore les personnes âgées à participer.

##### **Comment ?**

Cette année, un bon pour un sachet de frites et une brochette ou une fricadelle gratuits était joint à chaque invitation adressée aux personnes en situation de soutien financier, afin de les encourager à se rendre à la fête. Les personnes âgées bénéficiant des services d'aide à domicile se sont, outre ce même bon, vu offrir de faire appel à un service de transport gratuit.

Le bon pour le sachet de frites devait être complété et remis lors de la fête, ce qui permettrait de savoir ultérieurement qui avait répondu à l'appel.

##### **Résultats :**

La fête de fin d'année a réuni de très nombreux participants – dont une grande partie se sont malheureusement contentés d'aller chercher leur sachet de frites pour disparaître ensuite. Cette année a surtout été marquée par la participation de nombreuses « nouvelles » personnes âgées, que la mise à disposition du service de transport gratuit explique dans une large mesure.

#### *IV. 5. 4. MAISON DES ARTS ET DU PATRIMOINE SOCIAL – CPAS DE MORLANWELZ*

La maison est née en novembre 1994. Elle est l'émanation de tout un projet de réinsertion mis sur pied au C.P.A.S. de Morlanwelz depuis 1989 et qui ne cesse d'évoluer. Un groupe de resocialisation destiné aux bénéficiaires du minimex fonctionne au sein de ce projet. En juillet 1993, le C.P.A.S. et le service pédagogique du Musée Royal de Mariemont ont fait le pari de croire que l'histoire et la culture sont accessibles à tous et non pas à une élite. Des séances ont été organisées au sein même du Musée Royal de Mariemont. Suite à un exposé théorique, un atelier pratique en rapport avec le thème choisi était mis sur pied. C'est ainsi que chacun a réalisé des objets individuels (poterie, émaux, etc.). Parallèlement à cette activité, le groupe a également participé à l'élaboration du rapport général sur la pauvreté (Fondation Roi Baudouin). Une brochure intitulée "Paroles et réflexions des bénéficiaires du minimex ; voie des citoyens pour l'action sociale" a repris le compte rendu des débats autour

---

<sup>3</sup> Voir : <http://www.theatre-action.be/ciesta/tdr.htm>

de cette question. Cette réflexion a, petit à petit, amenée l'idée qu'on peut **tenter de créer son propre emploi**. Ces deux démarches ont donné naissance au projet de la Maison des Arts et du Patrimoine Social. Douze personnes sont actuellement impliquées dans ce projet. Elles sont encadrées par un coordinateur désigné par le C.P.A.S. de Morlanwelz et par des formateurs du service pédagogique du Musée Royal de Mariemont. Elles peuvent ainsi poursuivre à raison de 20 heures par semaine une formation théorique (histoire de l'art, analyse esthétique, ...) et une formation pratique orientée vers les diverses techniques artisanales.

La philosophie du projet repose d'abord sur les bénéficiaires eux-mêmes qui en ont eu l'idée. Ensuite, le projet utilise la culture comme outil pour rendre aux personnes le goût d'apprendre et le sentiment d'appartenir à leur région en faisant appel à leurs capacités manuelles et à l'esprit d'analogie pour accéder au savoir et à la connaissance. Enfin, il s'agit également de s'écarter des pratiques des formes traditionnelles des emplois proposés et ce, dans une région où les emplois se font de plus en plus rares et, où le chômage les touche en premier lieu<sup>4</sup>.

#### *IV. 5. 5. CPAS D'ICHTEGEM*

##### **Raison d'être de cet exemple :**

Démarche intéressante de facilitation de l'accès par le biais d'intermédiaires.

##### **Quoi ?**

Le CPAS d'Ichtegem collabore de longue date avec les directions des mouvements de jeunesse locaux. Il intervient dans le paiement des frais d'inscription, d'inscription aux camps, d'achat d'uniformes,... des enfants des familles défavorisées. Le CPAS assure ces services en faveur du public scolaire également. De nombreuses personnes hésitent pourtant toujours à lui réclamer son soutien dans ce cadre.

##### **Comment ?**

Une convention a été conclue avec les directions des mouvements de jeunesse et des écoles. Lorsqu'un dirigeant ou un enseignant constate que les parents d'un membre/élève éprouvent des difficultés financières, il prend contact avec un assistant social du CPAS, dont le service social lui-même se prononce à propos de l'octroi de moyens. Les demandes sont traitées avec la plus grande discrétion et la procédure d'octroi est simple.

##### **Résultats :**

La politique appliquée est relativement simple. Elle évite en outre aux usagers de devoir eux-mêmes réclamer de l'argent. Elle rend toutefois difficile l'exclusion des non-usagers.

#### *IV. 5. 6. LA CARTE DÉCLIC – CPAS DE CHARLEROI*

Pour identifier les personnes aidées, un formulaire de demandes a été composé et envoyé auprès des antennes. Celles-ci sont en première ligne de contact avec les usagers et représentent un passage obligé tant par la connaissance que possède le travailleur social du dossier de l'usager que pour informer et assurer la promotion des activités de ce subsidé. Une convention a également été signée avec l'Echevinat de la Culture de la ville de Charleroi, le CPAS a pu développer un large panel d'activités culturelles mais également

---

<sup>4</sup> Voir : <http://www.morlanwelz.be/cpas/Maps/MAPS1.htm> .

offrir un système de billetterie centralisé. En effet, depuis quelques années, la ville de Charleroi s'est doté d'un système comparable à Article 27, appelé « carte Décllic ». Par le biais de cette carte, les usagers ont pu avoir accès, pour 2, 50 euros, à plusieurs spectacles et concerts de qualité au Palais des Beaux-Arts de Charleroi. La carte permet également d'accéder gratuitement à tous les musées communaux.

En outre, dans le but de centraliser l'offre d'activités et la distribution/vente de tickets y afférent, une permanence a été mise sur pieds au Passage 45, tous les mercredi après-midi de 13h30 à 16h00. Le choix de ce lieu a été motivé par le fait qu'un nombre important d'ateliers créatifs et culturels s'y déroulent, et de nombreux usagers y prennent déjà part. Une permanence téléphonique pour les usagers avait également lieu, le matin, au service de participation socioculturelle.

#### *IV. 5. 7. CPAS DE COURTRAI*

##### **Raison d'être de cet exemple :**

Travail intéressant par l'intermédiaire du service communal d'intégration.

##### **Quoi ?**

Le CPAS de Courtrai s'intéresse de longue date aux projets et activités d'intégration. Il a donc décidé de consacrer la moitié du subside à des projets du service d'intégration.

##### **Comment ?**

Le service d'intégration travaille généralement par thème. Cette approche lui permet d'encadrer les participants dans l'accomplissement d'un trajet ; si elle exige un accompagnement intensif, elle se révèle sans conteste efficace.

Le service d'intégration privilégie des initiatives axées sur le groupe, qui accordent une attention particulière aux besoins des participants.

Le subside a par exemple permis la réalisation d'une pièce de théâtre par les usagers, qu'encadrerait un réalisateur professionnel. Il s'agissait de faire en sorte que les « acteurs » se sentent bien, restent motivés,... L'aspect social et le trajet parcouru faisaient l'objet d'une surveillance. Simultanément, les intervenants visaient un résultat de qualité.

Le groupe a en outre régulièrement assisté à d'autres représentations, grâce à quoi il s'est plus aisément familiarisé avec l'utilisation de l'offre culturelle disponible dans la ville.

Les projets terminés font l'objet d'un suivi, ce qui évite aux participants de tomber dans le fameux « trou noir » qui suit inmanquablement leur aboutissement.

##### **Résultats :**

Les demandes individuelles d'activités culturelles furent peu nombreuses. Au reste, des seuils élevés à la participation culturelle ont été constatés. Les projets culturels et artistiques aux seuils peu élevés et à la mesure du groupe-cible organisés et soutenus par le service d'intégration ont permis de compenser partiellement le problème.

Les participants aux projets du service d'intégration s'épanouissent véritablement. Ils reprennent confiance en eux, sont fiers de leurs prestations, se retrouvent « entre êtres humains »,...

#### *IV. 3. 8. CPAS DE GENK (1)*

##### **Raison d'être de cet exemple :**

Le CPAS de Genk a consenti un effort particulier au profit de l'information et de la motivation de ses travailleurs sociaux.

##### **Quoi ?**

Le CPAS de Genk voulait que tous ses travailleurs sociaux soient parfaitement informés des possibilités du subsidé et de la méthode de travail convenue. Il voulait également que chacun soit motivé dans sa démarche d'encouragement des utilisateurs. Il est parti de la constatation selon laquelle les travailleurs sociaux ont à parcourir un trajet avec les usagers, qu'ils doivent motiver et aider dans leur démarche de planification et d'organisation. Cette politique s'inscrit également dans le principe du système d'intervention sur mesure privilégié par le Centre.

##### **Comment ?**

Les travailleurs sociaux ont tout d'abord été conviés à une séance d'information à l'occasion de laquelle la mesure leur a été exposée. A Genk, le fonctionnement du service social est réparti entre plusieurs centres de quartier. Un état des lieux par centre de quartier était régulièrement publié dans le bulletin d'information du CPAS, ce qui permettait aux travailleurs sociaux de savoir ce qu'ils avaient déjà dépensé et la manière dont les choses se déroulaient dans les autres centres de quartier. Cela les encourageait dans leurs efforts.

Les expériences vécues par les travailleurs sociaux qui avaient fait preuve d'inventivité et d'efficacité dans leur façon de donner corps à la mesure ont également été publiées dans le bulletin d'information. Tout ceci donnait des idées aux intéressés sur la manière dont ils pouvaient stimuler et accompagner les bénéficiaires au mieux.

##### **Résultats :**

La plupart des travailleurs sociaux se sont sentis motivés pour investir dans la mesure, ce qu'a du reste confirmé l'important taux de réponse enregistré du côté des utilisateurs.

#### *IV. 5. 9. L'ASBL ARTICLE 27*

L'association Article 27 a pour mission de sensibiliser et de faciliter l'accès à toute forme de manifestation culturelle pour toute personne vivant une situation sociale et/ou économique difficile. L'association existe à Bruxelles depuis février 99 à l'initiative d'Isabelle Paternotte, comédienne, et de Roland Mahauden, directeur du Théâtre de Poche. Son action se base sur un partenariat avec des services d'aides sociales et des institutions culturelles, les premiers permettant de sensibiliser les utilisateurs, les deuxièmes donnant accès à l'ensemble de leur programmation.

Depuis, le projet s'est étendu à l'ensemble du territoire de la Communauté française et le nombre de partenaires sociaux et culturels n'a cessé de grandir, prouvant ainsi l'enthousiasme que cette action a vite rencontré.

Ne pas aller au spectacle ne découle pas toujours uniquement de problèmes financiers, mais bien d'un ensemble d'obstacles divers. C'est pourquoi, un service ambassadeur a été créé en parallèle, permettant aux utilisateurs qui le désirent de se rendre en groupe au spectacle, accompagnés par un(e) comédien(ne) bénévole.

Cette initiative remet à l'ordre du jour la problématique de **l'accessibilité à la culture pour tous**.

#### *IV. 5. 10. LE BAR À SOUPE – CPAS DE CHIMAY*

Le CPAS de Chimay a défini des objectifs globaux pour tous leurs activités de resocialisation :

- La construction d'une appartenance sociale multidimensionnelle. Ceci afin que les activités de resocialisation soient intégrés dans un partenariat (opérateur de formation, IPPS, Forem, ALE, etc.)
- La mise en place d'une approche globale de la personnes. Une personne n'est pas qu'un problème budgétaire ou de logement. Il faut prendre conscience que les causes de non resocialisation sont souvent multifactorielles.
- Favoriser l'adéquation entre la personne et son activité, et donc éviter de mettre la personne dans une situation d'échec récurrent. Ceci afin de lui donner davantage confiance en elle au travers de petites réussites quotidiennes qui doivent être reconnues.

Dans ce cadre, deux projets ont été mis en place : un atelier cuisine, qui doit déboucher sur l'ouverture d'un bar à soupe, et un atelier d'horticulture.

Le but de ces ateliers était de permettre aux personnes de se nourrir de manière équilibrée tout en veillant à ne pas augmenter le budget relatif à l'alimentation. L'atelier horticulture devait également montrer comment tirer profit des potentialités locales : écologie, compostage, santé, qualité de vie, etc. Il s'agissait également d'un créneau de resocialisation : vivre en groupe, travailler ensemble, réussir quelque chose.

Pour se faire un terrain près de Châlon a été scinder en deux. Chaque famille bénéficiait d'un espace de 8m sur 5. Il y avait également un espace collectif dont le fruit a été intégralement versée aux familles. En contrepartie, ces dernières acceptent de travailler collectivement à ce terrain.

#### *IV. 5. 11. CPAS DE GENK (2)*

##### **Raison d'être de cet exemple :**

Le CPAS de Genk veut dans le futur travailler avec des priorités étalées sur une année.

##### **Quoi ?**

Le CPAS entend désormais travailler sur des actions concrètes envisagées sur une base annuelle. Sa démarche sera planifiée et organisée selon un mode structurel.

##### **Comment ?**

Le CPAS de Genk a l'intention de répartir son budget entre plusieurs périodes concrètes, auxquelles seront associés des objectifs précis. Il s'agira par exemple de lancer une action autour des inscriptions aux différentes associations en début d'année scolaire, une action axée sur les excursions au moment des vacances, une action « famille » dans l'intervalle, une action orientée vers les clubs sportifs pendant la semaine sportive,...

##### **Résultats :**

La démarche devrait de la sorte se dérouler de manière plus ordonnée et plus « praticable ». L'affectation des ressources se basera en outre sur des critères moins subjectifs. Enfin, structure et clarté devraient exercer un effet motivant sur les assistants sociaux.

#### IV. 5. 12. LES ATELIERS DE LA BANANE – BRUXELLES

Les Ateliers de la Banane sont un **Centre d'Expression et de Créativité** situé à Saint-Gilles, rue du Métal. Il s'agit d'un laboratoire de production artistique s'adressant à tous les publics et à tous les âges. Les participants développent divers projets pluridisciplinaires, des ateliers y sont organisés et des stages animés par des artistes plasticiens, écrivains, musiciens, comédiens (selon les projets) y voient le jour. Les participants adultes aux ateliers sont partie prenante dans la conduite des projets qui leur sont proposés. Au-delà des ateliers, les Ateliers de la Banane proposent et coordonnent des expositions et manifestations collectives. A la base de ce centre, on trouve Mariska Forrest, plasticienne autodidacte, active depuis 25 ans dans ce secteur. Divers projets ont été mis sur pied dont *Entre Mots*. Il s'agit d'une collection de 10 ouvrages édités au mois d'avril 2004 et disponibles dans les librairies ainsi qu' au Collectif Alpha de Saint-Gilles. Ce sont de petits livres carrés qui allient écriture et images, en symbiose. Chacun des dix auteurs, adultes, lettrés et illettrés, d'horizons différents, participe depuis 6 ans aux Ateliers de la Banane. Des écrivains et plasticiens les ont accompagnés dans cette nouvelle expérience, aboutissement de tout un cheminement. Cette collection montre qu'il est possible à tous ceux qui le désirent de s'approprier des savoirs, des savoir-faire et de voir son travail artistique publié. Ce travail fait l'objet du huitième polyptyque de la créativité, édité par le service de l'éducation permanente et de la créativité de la Communauté française. Avec un groupe des participants, le projet a été filmé depuis le début et le film est en préparation.

#### IV. 5. 13. CPAS DE MOL

##### **Raison d'être de cet exemple :**

Ce CPAS fait depuis longtemps un usage intéressant d'une « kaartenbank ».

##### **Quoi ?**

Le CPAS de Mol utilise depuis 10 ans déjà une « kaartenbank » qui permet aux usagers de bénéficier, à moindre coût, de l'offre culturelle et sportive disponible dans la commune autant qu'en dehors de celle-ci.

##### **Comment ?**

Le service culturel signale au CPAS les manifestations et activités prévues. Un certain nombre de billets sont réservés par manifestation au profit de la « kaartenbank » du Centre. Le service des sports réserve lui aussi des billets à l'intention de la kaartenbank. Le CPAS vient par ailleurs de conclure un accord avec le service de la jeunesse à propos des activités liées au Grabbelpas et au Swappas.

L'offre ne se limite pas aux activités organisées dans la commune, puisque des billets sont réservés auprès d'organisations des villages avoisinants également. Le système, maintes fois corrigé et adapté, est à présent véritablement au point. Le nombre d'utilisateurs de la kaartenbank ne cesse de croître au fil du temps. L'existence de la kaartenbank est régulièrement rappelée dans tous les bulletins d'information de la commune, qui précisent que les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec le CPAS. Le bouche-à-oreille fonctionne lui aussi très bien.

Le CPAS de Mol organise depuis des années une concertation réunissant des personnes défavorisées (groupement d'usagers), par l'intermédiaire de quoi le groupe-cible est impliqué dans toutes les décisions liées à la kaartenbank.

**Résultats :**

Le système de la kaartenbank s'avère très efficace. L'idée, avancée par le service culturel de la commune, d'élaborer un passeport loisirs, a d'ailleurs été écartée au vu du succès de cette « banque », dont le nombre d'utilisateurs ne cesse de croître.

*IV. 5. 14. L'AGENDA CULTUREL – CPAS DE ANS*

Le CPAS de Ans organise, en collaboration avec le plan social intégré (PSI) de la commune, une activité appelée « l'Agenda culturel ». Concrètement, un travailleur social du CPAS met sur pied, tout au long de l'année, une série d'activités, de visites ou de manifestations culturelles. Afin d'obtenir un impact maximal auprès des participants, le travailleur social accompagne personnellement le groupe lors des visites et veille à assurer la présence d'un guide. L'agenda culturel est destiné à un public « défavorisé », en général. Partant du constat que la moitié de ce public n'émerge pas au CPAS, une convention a été établie entre le PSI afin de répartir les frais entre ces deux institutions.

*IV. 5. 15. CPAS DE SAINT-TROND***Raison d'être de cet exemple :**

Mode original d'implication du groupe-cible dans le processus décisionnel.

**Quoi ?**

Les usagers ont été consultés de manière originale à propos de l'affectation du subside.

**Comment ?**

Le Centre a commencé par mener une enquête écrite parmi ses utilisateurs. Cette démarche a été suivie d'une réunion-petit-déjeuner au cours de laquelle il a examiné les résultats du sondage et s'est entretenu de ceux-ci, en vue de donner corps aux propositions, avec les bénéficiaires qui avaient retourné le formulaire. Douze usagers ont répondu à l'invitation ; l'affectation des moyens a été étudiée avec eux.

**Résultats :**

Le taux de réponse à l'enquête peut être qualifié de raisonnablement élevé et 12 usagers se sont rendus à la réunion-petit-déjeuner. Les réponses au sondage ont permis de réunir de nombreuses idées intéressantes, dont une partie a été développée à l'issue de la concertation. L'enquête a par ailleurs dévoilé d'autres besoins – dans le domaine de l'apprentissage informatique, par exemple – qui pourraient être traités dans le futur.

*IV. 5. 16. LE MIROIR VAGABOND : ART ET PAUVRETÉ EN MILIEU RURAL*

Le Miroir Vagabond est une Asbl créée à partir de la volonté de quelques personnes d'agir de manière socioculturelle en milieu rural. Son histoire commence en 1981, avec la naissance de la maison de quartier La Chenille, à Marche-en-Famenne, dans le quartier de La Fourche habité par une population immigrée, essentiellement turque. Quelques années plus tard, le groupe porteur de cette maison croise l'Asbl « Créan » (pour Création et Animation) localisée à Durbuy. Leurs actions se rejoignent à travers cette volonté de donner **une fonction sociale** à l'art et de le pratiquer avec le « non-public », c'est-à-dire avec ceux dont on dit a priori qu'ils ne sont pas intéressés par la culture. En 1995, la maison de quartier donne vie à l'AMO « Mic-Ados », service d'aide aux jeunes en milieu ouvert, ainsi

qu'au Miroir Vagabond comme Centre d'expression et de créativité et Organisme d'insertion socio-professionnelle.

Le Miroir Vagabond travaille avec des enfants, des jeunes et des adultes, en portant une attention particulière aux personnes qui vivent des situations fragilisantes. Les projets s'adressent à tous ceux qui, dans la région, souhaitent ou acceptent de se laisser interpeller, atteindre, provoquer ou questionner. Les méthodes de communication, les lieux de réalisations des projets, les réseaux relationnels varient suivant les groupes de personnes concernés. Cette diversité d'approches permet de travailler avec des groupes de personnes particulièrement fragilisées, isolées, de culture et de langue d'origine diverses, des personnes habituellement « classées » comme étant à côté des actions culturelles et socioculturelles. En considérant que le milieu rural est hétérogène culturellement, socialement, économiquement, qu'il est multiculturel, donc ouvert sur les problèmes du monde, le Miroir Vagabond propose de vivre dans et avec ce « métissage ». Le mot d'ordre de l'association est de développer des actions avec la population « incluse », dite « moyenne », pour provoquer des changements, favoriser la citoyenneté active et responsable, provoquer la rencontre entre groupes sociaux.

#### *IV. 5. 17. GIRL POWER (BRUXELLES)*

##### **Raison d'être de cet exemple :**

Attention accrue envers les seuils à la participation sportive des jeunes filles socialement fragilisées.

##### **Quoi ?**

Buurtsport a lancé, il y a quelques années à Bruxelles, le projet « Girl Power », dont l'objet consiste à favoriser la participation sportive des jeunes filles – essentiellement allochtones – socialement fragilisées. Ces jeunes filles issues de l'immigration n'ont généralement pas l'autorisation de fréquenter des clubs sportifs mixtes. Il est en tout état de cause généralement difficile de les encourager à faire du sport de façon individuelle.

##### **Comment ?**

Buurtsport a recruté une personne qu'elle a spécialement chargée d'élaborer un programme sportif à l'intention des jeunes filles des neuf Werkingen voor maatschappelijk kwetsbare kinderen en jongeren (WMKJ – « travail avec enfants et jeunes vulnérables sociaux ») bruxellois. Une concertation avec les accompagnatrices de ces WMKJ est organisée mensuellement. Le programme est inspiré des demandes des intéressées elles-mêmes. Plusieurs sports peuvent être proposés. Des activités de plus grande envergure, comme une journée « aventure » ou une excursion à la mer, peuvent être sporadiquement incluses dans l'offre. L'objectif est de faire participer les jeunes filles en groupe ou sur une base individuelle. Le coût est extrêmement peu élevé, voire inexistant. Une évaluation avec tous les acteurs concernés est effectuée à intervalles réguliers.

##### **Résultats :**

Le projet connaît un succès variable. Un groupe fixe de bénéficiaires participe néanmoins très régulièrement et avec beaucoup d'enthousiasme aux activités. Il est constamment nécessaire de continuer à motiver les participantes. Le fonctionnement par l'intermédiaire des groupes existants s'avère efficace, mais le seuil auquel se heurte la participation individuelle reste souvent trop élevé.

#### IV. 5. 18. RÉSEAU CAPACITATION CITOYENNE

En France, certains collectifs s'interrogent sur les moyens qui favorisent et améliorent leurs capacités à intervenir et participer à l'action collective. La question posée est : quels sont les chemins qui permettent à l'individu isolé d'être mieux armé pour pouvoir intervenir avec d'autres dans un projet social. La réponse à cette question est la « capacitation citoyenne », c'est-à-dire une démarche qui permet aux gens de **renforcer et développer leurs capacités à exercer leur rôle de citoyen**. A partir de cette notion, les dispositifs de participation et de formation au Brésil, au Sénégal et en France ont été questionnés dans le cadre d'une étude-action dont l'objectif était de révéler ce qui, dans le mode d'action de ces formations, contribue à l'amélioration des capacités des participants à transformer leur rapport personnel à l'implication de projets collectifs<sup>5</sup>.

#### IV. 5. 19. FOYER COMMUNAL « DE DUIZENDPOOT » (RUPELMONDE)

##### **Raison d'être de cet exemple :**

Projet socio-artistique original.

##### **Quoi ?**

Le foyer communal De Duizendpoot est un foyer socio-éducatif du CPAS qui s'adresse essentiellement aux habitants du vieux Rupelmonde. Ce quartier est connu pour la mauvaise qualité de son logement et de sa mobilité, pour son taux de chômage élevé et pour sa population de plus en plus isolée et vieillissante.

Suite à une consigne d'ART 23<sup>6</sup>, un projet de création de drapeau pour le foyer communal a été lancé il y a quelques années avec les habitants du village.

##### **Comment ?**

Les visiteurs du foyer socio-éducatif ont eu l'idée de créer un drapeau sur lequel figurerait un mille-pattes, mascotte du foyer. L'exécution du projet a pris en compte les aptitudes et les possibilités de chacun (certains visiteurs étaient en effet très âgés). Deux membres du groupe ont commencé par soumettre un certain nombre de projets ; un petit atelier de couture a été aménagé, après quoi les participants se sont mis au travail. Le groupe avait par ailleurs visité le musée héraldique de Temse, où des explications sur la signification et la composition des drapeaux et bannières leur avaient été prodiguées ; le musée régional de Hemiksem était lui aussi au programme de cette sortie. Beaucoup de participants n'avaient jamais mis les pieds dans un musée auparavant.

Le résultat a été solennellement dévoilé à l'occasion d'une fête de quartier qui a réuni fanfare, presse, bourgmestre, corps de pompiers ainsi que maints habitants et curieux.

##### **Résultats :**

Les participants se sont réellement surpassés à l'occasion de ce projet, qui a suscité les éloges des habitants du quartier, des autorités et de la presse. Le drapeau a en outre contribué à refléter une image positive de ce quartier défavorisé.

---

<sup>5</sup> Voir : Réseau Capacitation Citoyenne, *Étude-action pour la formation des habitants à la gestion urbaine et sociale de la ville*, UNESCO, 2000.

<sup>6</sup> ART 23 est le nom de la campagne menée par la Fondation Roi Baudouin et Kunt en Democratie de 1996 à 2000. Deux consignes relatives à des initiatives associant une dimension artistique à un processus d'intégration sociale ont été lancées dans ce cadre.

#### IV. 5. 20. LIVING HERITAGE – FRB

*Living Heritage* est un programme de la Fondation Roi Baudouin dont l'objectif est de favoriser le développement communautaire et local à l'aide de ressources culturelles. Ce programme vise à consolider la société civile et l'aptitude des individus à améliorer leur propre situation en Bulgarie, Macédoine, Bosnie-Herzégovine et Roumanie. Les collectivités locales sont incitées à faire de leur patrimoine culturel ou naturel le moteur d'une dynamique nouvelle. Les projets font appel aux habitants, **à travers des actions adaptées aux besoins et potentiels locaux**. Ils émanent de groupes informels constitués autour d'un objectif commun.

Dans chaque pays, les partenaires de la Fondation Roi Baudouin dispensent des formations et appuis méthodologiques. *Living Heritage* se fonde sur des valeurs définies selon dix principes<sup>7</sup> issus de la pratique du développement culturel (MATARASSO, F., 2004).

---

<sup>7</sup> Voir : [http://www.living-heritage.org/english\\_kbf/about\\_us/lh\\_principles.asp](http://www.living-heritage.org/english_kbf/about_us/lh_principles.asp) .